

Toute la vérité:

Défendre une éducation complète
à la sexualité dont l'avortement
fasse partie intégrante

ISBN: 978-1-7337804-7-6

© 2020 Ipas.

Conçu aux États-Unis d'Amérique.

Citation suggérée : Ipas. 2020. *Toute la vérité : défendre une éducation complète à la sexualité dont l'avortement fait partie intégrante*. Chapel Hill : Ipas.

Ipas est une organisation à but non lucratif qui travaille dans le monde entier et s'efforce d'accroître la capacité des femmes à exercer leurs droits sexuels et reproductifs, en particulier le droit à l'avortement sécurisé. Nous cherchons à éliminer l'avortement non sécurisé ainsi que la mortalité et la morbidité qu'il entraîne et à étendre l'accès des femmes à des soins complets d'avortement et notamment à la contraception ainsi qu'à toute une gamme d'informations et de services de santé reproductive. Nous nous efforçons de promouvoir un environnement législatif, réglementaire et social qui soutient le droit des femmes à prendre leurs propres décisions en matière de sexualité et de reproduction en toute liberté et sécurité.

Ipas est une organisation sans but lucratif immatriculée 501(c)(3). Toutes les contributions à Ipas sont déductibles des revenus imposables dans la mesure de ce qui est permis par la loi.

Pour plus d'information ou pour faire un don à Ipas

Ipas

P.O. Box 9990

Chapel Hill, NC 27515 USA

1-919-967-7052

www.ipas.org

Sommaire

1. Résumé.....	1
2. L'avortement comme partie intégrante de l'ECS	5
3. Plaider en faveur du changement.....	10
Développer une théorie du changement.....	10
Coopérer avec différents départements du gouvernement	24
Prévoir votre plaidoyer en fonction des cycles de révision de programme.....	26
Établir des connexions entre le plan local, national, régional et mondial.....	28
Approcher le travail avec les parties prenantes.....	29
Développer une coalition	34
Durabilité.....	46
Mise en œuvre, monitoring et évaluation	47
Autres difficultés.....	49
4. Les outils du plaidoyer.....	51
Questions clés sur la situation de l'ECS dans votre contexte.....	51
Recommandations sur le contenu des programmes	54
Cinq questions les plus fréquemment posées à propos de l'avortement et l'ECS	59
Cartographier le pouvoir	62

Exercice : Comment cartographier le pouvoir	65
Monitoring de l'opposition.....	68
Se préparer à faire face à l'opposition	71
Exemple de planification des étapes suivantes.....	75

5. Liens et ressources 79

Meilleures pratiques internationales	79
Plaider en faveur de l'ECS.....	81
Informations et fiches factuelles	84
Appui au développement et à la prestation de programme	85
Mise en œuvre	87
Monitoring et évaluation	88

Annexe 1: Concepts fondamentaux ou points d'entrée d'intégration du contenu sur l'avortement 89

Abréviations

ECS	Éducation complète à la sexualité
EPU	Examen périodique universel
GGR	Global Gag Rule ou Règle du bâillon mondial
IST	Infection sexuellement transmissible
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
PDIES	Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle
SDSR	Santé et droits sexuels et reproductifs
SGBV	Violence sexuelle et sexiste
USA	États-Unis d'Amérique
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

Remerciements

Ipas souhaite remercier plusieurs personnes et organisations pour leur contribution qui a rendu possible l'élaboration de cette boîte à outils. Les outils qui la constituent s'appuient sur les connaissances et l'expertise techniques de Cecilia Espinoza, Jina Dhillon, Lea Jones et Alyse Lopez-Salm du bureau central d'Ipas ; de Malena Morales et d'Adela Yapu d'Ipas Bolivie ; de la Dr Ni Ni, du Dr Myint Thu Lwin et du Dr Aung Zaw Lin d'Ipas Myanmar; de Jorge Matine d'Ipas Mozambique; de Lucky Palmer d'Ipas Nigeria; de Maria Elena Collado Miranda d'Ipas Mexique; et de Ram Chandra Khanal d'Ipas Népal. Ipas tient à souligner ici le soutien au développement éditorial et technique apporté par l'équipe de consultants du Torchlight Collective et à remercier Grace Wilentz, Arushi Singh et Lindsay Menard-Freeman.



Seema Gagrai (en bleu), Responsable jeunesse, coopère avec l'une des organisations partenaires de la Fondation Ipas Développement pour fournir des informations sur la santé sexuelle et reproductive et les soins d'avortement sécurisé à des jeunes filles qui vivent en zone rurale dans des villages du Jharkhand. Photo © Ipas Development Foundation (IDF)

Résumé

Cette boîte à outils est destinée à ceux qui veulent défendre l'intégration de l'avortement aux programmes d'éducation complète à la sexualité (ECS). Il est essentiel d'inclure l'avortement aux programmes d'ECS afin de réduire la stigmatisation et de garantir à tous et toutes un accès à l'intégralité des services et soins de santé reproductive. Il est important également d'aider les jeunes à prendre des décisions éclairées en matière à la fois de sexualité et de reproduction et d'accroître leur autonomie dans ce domaine. La publication par l'UNESCO en janvier 2018 de la

version révisée des *Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle* (PDIES) alliée à l'émergence d'éléments démontrant l'importance vitale de l'ECS pour réduire les grossesses non voulues et le recours aux avortements non sécurisés, a renforcé la motivation qui a suscité le développement de cette boîte à outils.

Avec la publication de la version révisée des PDIES, les gouvernements et la société civile ont maintenant une opportunité pour développer et renforcer les programmes nationaux d'éducation à la sexualité, notamment en s'assurant d'y inclure des contenus relatifs à l'avortement basés sur des données factuelles. L'objectif de cette boîte à outils est d'aider au développement de stratégies pour un plaidoyer effectif en faveur de l'intégration de l'avortement aux programmes d'ECS.

Ce guide traite les points essentiels à prendre en considération lors du démarrage d'un plaidoyer en faveur de l'ECS ; à la suite sont proposés des outils qui vous aideront à développer une stratégie et planifier des activités en réponse à votre contexte national. Cette boîte à outils et les outils qu'elle contient sont prévus pour être utilisés par des groupes et des organisations qui travaillent, soit de manière indépendante, soit au sein d'une coalition comptant sur un réseau de partenaires engagés et de confiance.

Ce guide vous accompagnera à travers les principales questions et les étapes importantes lorsque vous déciderez de votre stratégie et les points sur lesquels concentrer vos efforts. Toutefois, c'est bien aux utilisateurs qu'il revient de déterminer quels sont les outils les plus pertinents dans leur contexte national et par où initier le processus. Nous espérons que

cette boîte à outils sera pour vous une ressource utile et facile à consulter et qu'elle vous aidera à faire avancer l'intégration de l'avortement aux programmes d'éducation complète à la sexualité.

En cas de questions et pour une demande d'aide supplémentaire pour vous orienter dans l'utilisation de ce guide, n'hésitez pas à contacter : advocacy@ipas.org.

Qu'est-ce qui rend ce guide différent ?

Il existe toute une gamme de ressources centrées sur le plaidoyer en faveur de l'ECS ou de l'expansion de l'accès à l'avortement. On constate néanmoins un manque en termes de ressources centrées spécifiquement sur le plaidoyer pour l'inclusion de l'avortement aux programmes d'ECS.

Cette boîte à outils associe des pratiques optimales en matière de défense de l'ECS à des informations plus spécifiquement formulées sur la manière la plus effective de demander l'intégration de contenus scientifiquement exacts sur la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) et notamment sur l'avortement. Y figurent également des pratiques exemplaires sous la forme de modules de programmation qui démontrent comment l'avortement peut être intégré aux programmes nationaux d'ECS.

Ce guide accompagne les utilisateurs à travers plusieurs étapes, notamment : 1) Comprendre le processus du plaidoyer et effectuer des recherches sur la situation des programmes d'ECS, y compris sur la manière de développer et faire évoluer les programmes ; 2) Développer une stratégie qui tient compte des facteurs spécifiques au contexte ;

et 3) Proposer un aperçu des outils et ressources pour un soutien complémentaire.



Une sage-femme donne un cours sur la santé reproductive à des élèves d'une école secondaire à Kampala en Ouganda.
Photo © Richard Lord

L'avortement comme partie intégrante de l'ECS

Les Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle (PDIES) définissent l'éducation complète à la sexualité (ECS) comme étant :

« Un processus d'enseignement et d'apprentissage fondé sur un programme portant sur les aspects cognitifs, affectifs, physiques et sociaux de la sexualité. Elle vise à doter les enfants et les jeunes de connaissances, d'aptitudes, d'attitudes et de valeurs qui leur

donneront les moyens : de s'épanouir dans le respect de leur santé, de leur bien-être et de leur dignité ; de développer des relations sociales et sexuelles respectueuses ; de réfléchir à l'incidence de leurs choix sur leur bien-être personnel et sur celui des autres ; et, enfin, de comprendre leurs droits et de les défendre tout au long de leur vie.

L'ECS doit être scientifiquement exacte et faire partie d'un processus progressif adapté à l'âge et au niveau de maturité des jeunes. L'ECS doit également être basée sur un programme, se fonder sur une démarche inspirée des droits humains et sur l'égalité des genres, être adaptée à la culture et au contexte et avoir un effet transformateur. Elle doit aussi être à même de développer des compétences de vie courante nécessaires et propres à promouvoir des choix sains.

Les PDIES mettent en garde : l'omission de certains sujets essentiels—et notamment l'avortement—contribuera à la stigmatisation, la honte et l'ignorance, diminuera l'efficacité de l'ECS et mettra la vie et la santé de nombreux jeunes en danger. Les PDIES mettent en lumière les données sur l'impact de l'avortement non sécurisé sur les filles et les jeunes femmes ainsi que des données factuelles à l'appui de la mise à disposition :

- Entre autres, d'un programme complet comprenant des informations scientifiquement exactes sur la prévention des grossesses et sur les grossesses précoces et non voulues ;
- D'informations sur les types de services disponibles pour répondre aux besoins de santé des enfants et des jeunes et plus particulièrement

à leurs besoins de santé sexuelle et reproductive, y compris à l'avortement lorsqu'il est autorisé par la loi.

Dans la section des conseils donnés, l'avortement est également discuté dans le cadre des objectifs d'apprentissage destinés à différents groupes d'âge. Ces objectifs d'apprentissage sont indiqués ci-dessous (mais pas dans l'ordre dans lequel ils sont présentés dans les conseils).

- Des élèves de 12 à 15 ans seront capables :
 - ▶ De comprendre qu'il existe des endroits dans lesquels il est possible d'obtenir un soutien en matière de santé sexuelle et reproductive (par exemple : counseling, dépistage et traitement des infections sexuellement transmissibles/VIH ; moyens modernes de contraception, abus sexuels, viol, violence domestique ou fondée sur le genre, avortement et soins après avortement) ;
- Des élèves de 15 à 18 ans (et plus) seront capables :
 - ▶ D'analyser la législation et les politiques locales et/ou nationales relatives à la protection de l'enfance, aux mariages précoces ou forcés, aux mutilations génitales féminines, aux interventions chirurgicales non consenties sur des enfants intersexués, à la stérilisation forcée, à l'âge du consentement, à l'égalité entre les sexes, à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre, à l'avortement, au viol, aux abus sexuels, à la traite et à l'exploitation sexuelles et à l'accès de toutes les personnes aux services de santé et aux droits sexuels et reproductifs.

- ▶ De comprendre que l'avortement non sécurisé constitue un risque grave et nuit à la santé des filles et des jeunes femmes ;
- ▶ De reconnaître que même dans le cas d'une grossesse précoce ou non voulue, la femme ou la jeune fille enceinte a le droit d'être soutenue et d'obtenir des soins de santé complets et de qualité optimale ;
- ▶ De savoir comment apporter un soutien concernant sa santé, son éducation et son bien-être à une amie ou une personne aimée qui fait face à une grossesse prévue ou non prévue, ou qui a un enfant.

Les programmes d'éducation complète à la sexualité ont un impact positif sur la santé sexuelle et reproductive des jeunes et sur leur capacité de prendre des décisions saines et éclairées. Malgré tout cela, le sujet de l'avortement reste absent de la plupart de ces programmes, même dans des endroits où l'avortement est autorisé par la loi. Une telle situation diminue la capacité des jeunes d'éviter les dangers des avortements à risque, les empêche de faire des choix en toute connaissance de cause et d'exercer leur droit à l'autonomie corporelle et à l'accès aux soins d'avortement en toute sécurité et légalité.

Les restrictions à l'information et à l'éducation sur l'avortement n'empêchent pas les avortements ; elles ne servent qu'à augmenter la probabilité que les personnes qui ont une grossesse non désirée recourent à des pratiques d'avortement à risque. En intégrant l'avortement aux programmes d'ECS nous pouvons promouvoir l'accès à des services

sécurisés et faire en sorte que l'autonomie corporelle de toutes les personnes soit mieux comprise et pleinement respectée.



Cet atelier organisé par Ipas et son partenaire l'organisation, Miles Chile, cherche à impartir à des élèves passionnés les informations et les aptitudes dont ils et elles auront besoin pour devenir la prochaine génération de défenseurs de l'avortement sécurisé au Chili. Photo, avec la permission de Corporación Miles

Plaider en faveur du changement

Développer une théorie du changement

Mais par où devons-nous débiter notre réflexion sur comment plaider efficacement pour obtenir qu'un contenu relatif à l'avortement fondé sur des données factuelles soit intégré aux programmes nationaux d'éducation complète à la sexualité (ECS).

Les activistes cherchent à faire changer les lois, les politiques, les programmes et les contenus scolaires à un niveau national afin d'obtenir un impact durable à une échelle plus importante que ce qui pourrait être obtenu en impartissant une série de programmes uniques et isolés. Des activistes de divers horizons abordent ce travail politique avec des convictions et des hypothèses sur la manière dont le changement est susceptible de se produire ou de ne pas se produire. Ce sont ces convictions qui donnent forme à la réflexion qu'ils mènent sur les conditions et les changements nécessaires pour faire en sorte que leurs objectifs de plaidoyer se matérialisent et déterminer les tactiques qui seront les plus efficaces.

Ces convictions constituent des théories du changement qui lorsqu'elles sont articulées et documentées au sein d'une organisation, d'une coalition ou d'une campagne permettent l'établissement d'une feuille de route commune pour clarifier les hypothèses et les attentes ayant fait l'objet d'un accord ; il s'agit d'un premier pas vers une planification plus effective.

En outre, dans le cadre d'un travail au sein d'une coalition, le fait d'identifier où un groupe spécifique aura le plus grand effet de levier ou d'impact peut orienter les choix stratégiques à faire dans le cadre de ressources limitées. Partager des théories du changement—ou lorsque cela s'avère possible, introduire ces questions au niveau d'un partenariat ou d'une coalition—peut également renforcer le partenariat en clarifiant si les différentes parties prenantes partagent effectivement une approche commune ou si elles poursuivent des théories de changement différentes mais complémentaires.

Enfin, une théorie du changement cherche à cartographier la réflexion qui sous-tend la manière dont les stratégies sont reliées à des résultats spécifiques, ce qui à son tour contribue à la réalisation d'un but global en termes de changement politique et d'impact social. Une théorie du changement est sensée être une ressource vivante destinée à orienter les décisions et les actions stratégiques. Le processus menant au développement d'une théorie du changement, et ce à quoi ressemblera le résultat final, variera d'un contexte à un autre. Ci-dessous figurent des étapes pour démarrer le développement de votre propre théorie du changement :

1. Mener une recherche documentaire sur la question et comprendre le processus de décision

Entreprendre les recherches nécessaires pour obtenir un tableau complet de la situation en vigueur de l'ECS. Quelles sont les lacunes du programme en vigueur ? Quelles sont les lois et politiques nationales qui orientent l'élaboration des programmes ? Quelles sont les lois et politiques nationales pertinentes qui orientent le développement des programmes ? Des accords régionaux ou internationaux peuvent-ils être utilisés afin de promouvoir une prise de responsabilité ? Pour trouver une série complète de questions en vue d'orienter vos recherches, veuillez consulter la section de cette boîte à outils consacrée aux [Questions clés pour comprendre l'ECS dans votre contexte](#). Étudiez attentivement votre contexte national pour mieux le comprendre et soyez prêts à travailler dans le cadre du processus de prise de décisions en vigueur. Identifiez quand, et par qui, les décisions relatives au programme national d'ECS seront prises.

Demandez-vous, qui détient le pouvoir de faire changer les choses ? Répondre à cette question consiste à identifier les preneurs de décisions et les institutions que vous devez influencer ; il s'agira bien souvent de législateurs. Toutefois, il se peut que vous ne soyez pas en mesure d'atteindre directement votre cible principale, c'est pourquoi il est important de tenir compte des acteurs qui influencent la cible principale de votre plaidoyer. Il peut s'agir de médias, de conseillers, d'électeurs, de chefs de communauté ou d'autorités au sein du système d'éducation et/ou de santé. Pour en apprendre davantage sur la manière d'adapter au plus près votre plaidoyer à différentes parties prenantes, veuillez consulter la section intitulée [Approches pour travailler avec les parties prenantes](#) de cette boîte à outils.

2. Identifier vos buts/votre impact

Définissez et décrivez vos buts et votre impact à long-terme de manière claire et percutante. Ils doivent être mesurables. Demandez-vous, que voulons-nous obtenir ? Il est essentiel que tous ceux qui travaillent dans votre organisation, ou dans une coalition plus large, s'efforcent d'atteindre le ou les mêmes buts communs. Il est possible que vous ayez plus d'un but si vous cherchez à cibler des groupes multiples.

3. Identifier vos objectifs/vos résultats

Définissez et décrivez les changements (résultats) qui doivent intervenir pour permettre la réalisation de vos buts. Cela peut comprendre des buts à long et plus court-terme, liés par exemple, au programme, à la loi, la politique ou la mobilisation. Essayez de ne pas vous laisser distraire par

les activités qui mènent à ces résultats ou objectifs, en tout cas pour le moment. Retournez aux causes profondes du problème pour déterminer quels sont les changements qui doivent intervenir avant que le but puisse se réaliser. Ces changements peuvent être immédiats ou à long terme, et ensemble ils doivent constituer une chaîne menant à votre ou vos buts. Intégrez-y également la manière qui vous permettra de comprendre si le changement a eu lieu et comment vous pourrez le mesurer.

La mise en place et l'utilisation d'un cadre SMART (spécifique, mesurable, accessible, réaliste et délimité dans le temps) pour le développement de ces objectifs contribue à en garantir la structure et la traçabilité. De fait, chaque objectif—d'une étape intermédiaire jusqu'au but global—peut être rendu plus réaliste grâce à l'application du système SMART de définition des objectifs.

Pour rendre votre objectif SMART, il doit être : spécifique, mesurable, accessible, réaliste/pertinent et délimité dans le temps.

- **Spécifique** : lorsque vous réfléchissez pour savoir si votre objectif est suffisamment spécifique, il peut être utile de vous demander :
Qu'est-ce que je cherche à obtenir/réaliser ? Quand ? Où ? Avec qui ?
Pourquoi est-ce que je veux atteindre cet objectif ?
- **Mesurable** : se doter d'un objectif ou but mesurable signifie que lorsque vous l'aurez atteint, vous saurez ce que vous verrez, entendrez et ressentirez en conséquence. Cela veut dire que votre objectif peut être décomposé en éléments mesurables.

- **Atteignable** : évaluer si un objectif donné est atteignable consiste à vérifier qu'il peut être réalisé et à déterminer s'il vaut l'investissement en temps et autres coûts nécessaires pour l'atteindre.
- **Réaliste/pertinent** : est-il pertinent par rapport à ce que vous voulez atteindre/obtenir (votre but plus global) de réaliser cet objectif ? Pourquoi cet objectif est-il poursuivi plutôt que d'autres ? Cet objectif contribuera-t-il réellement à vous permettre d'atteindre votre but ? Toutes ces questions sont des moyens pour vous permettre d'arriver à l'essentiel et déterminer si votre objectif est pertinent.
- **Délimité dans le temps** : le temps est une ressource et qui plus est, une ressource que vous ne pouvez pas vous permettre de gaspiller. Les délais sont essentiels à l'action, soyez donc sûr pour chaque activité que vous décrivez de fixer des délais pour vous-même et votre équipe. Cela vous aidera à respecter le calendrier pour atteindre vos buts et objectifs de manière flexible et réaliste.

4. **Approfondissez votre compréhension, sachez où et quand exercer de la pression**

Étudiez et monitoriez le contexte politique dans lequel les décisions sont prises. Les ministres du gouvernement ont un temps limité et les priorités évoluent sans cesse. Existe-t-il des cycles réguliers, ou des périodes de révision des programmes, au cours desquels la question de l'ECS revient à l'ordre du jour ? Quand devez-vous soumettre vos idées et vos messages à l'attention des principaux responsables dans les ministères ? Quels sont

les événements à venir qui constituent des opportunités pour mettre la question en lumière et sensibiliser le public ?

ÉTUDE DE CAS : synchroniser vos efforts de plaidoyer avec les cycles pertinents

Au Bangladesh, le gouvernement développe régulièrement son plan de secteur, ce qui comprend la préparation de budgets pour les cinq années à venir. Si l'ECS y est incluse, il y aura clairement une conjoncture favorable pour exercer de l'influence et, en conséquence, l'opportunité d'en renforcer le programme. Pour Ipas Bangladesh, cartographier et planifier en fonction des cycles de préparation des budgets et des révisions périodiques de contenu pédagogique est essentiel pour renforcer les programmes et leur mise en application.

En outre, il est important de faire la différence entre ce qui peut être réalisé, par exemple, grâce une présentation devant une commission ou un comité parlementaire plutôt que par le biais d'un plaidoyer international. Tous les espaces de plaidoyer ont leurs portée et limitations distinctives, et il est essentiel de les connaître.

Demandez-vous, qu'est-ce que les preneurs de décisions doivent entendre ? Influencer vos cibles exige de tenir compte de chaque audience que vous essayez d'atteindre. Quelle est leur position à l'heure actuelle ? Quelles sont leurs préoccupations et leurs priorités ? Qu'ont-ils besoin de savoir ? Alors que vos messages doivent toujours s'appuyer sur des données factuelles et sur les mêmes principes de protection de la santé, des droits humains et de l'autonomie corporelle de chacun, ils doivent aussi être adaptés à différentes audiences en fonction de leur compréhension de la question. La plupart des messages comporteront un appel au sens de ce qu'il est bon de faire et à l'intérêt de l'audience.

Demandez-vous également, de la bouche de qui est-il nécessaire que l'audience l'entende ? Les messages ont un impact très différent en fonction de qui le fait passer. Par exemple, quels sont les messagers les plus crédibles et qui peuvent ébranler différentes audiences ? Il peut s'agir d'experts dans leurs domaines respectifs, ou des groupes de personnes qui sont elles-mêmes les plus fortement impactées par cette question. Que devez-vous faire pour identifier, préparer et soutenir ces messagers et de les inciter à vous rejoindre dans votre travail ?

5. Sachez qui sont vos alliés

Identifiez les personnes ou les organisations qui partagent vos valeurs et vos objectifs et sont susceptibles de vous aider à former une coalition pour appuyer la révision des programmes d'ECS ainsi que l'intégration de l'avortement au contenu pédagogique. Parfois les alliés se trouvent à l'intérieur du processus, comme d'autres partenaires de la société civile, et d'autres fois ils peuvent être extérieurs au processus, comme les médias.

Les défenseurs de la jeunesse et les organisations de jeunes sont des alliés clés de toute initiative visant à intégrer l'avortement à l'ECS. Les jeunes doivent être au centre de tout processus visant à réviser et renforcer les politiques et programmes qui ont un impact direct sur leur vie. Attention, veillez à inclure la voix de différents défenseurs des jeunes, y compris celle d'adolescent(e)s et de jeunes qui traditionnellement se trouvent marginalisés car il est vital de voir progresser des programmes d'ECS qui n'excluent personne.

Du fait de la stigmatisation de l'avortement, de nombreuses organisations qui travaillent dans le domaine de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR) et qui seraient des alliés traditionnels, ne voudront pas nécessairement aborder le travail sur l'avortement ou plaider en faveur de l'intégration de l'avortement aux programmes d'ECS. Réussir à réunir le soutien nécessaire sur cette question peut demander du temps et un investissement conséquent, particulièrement si votre plan stratégique indique qu'une coalition élargie est nécessaire afin de promouvoir un programme pédagogique d'ECS fondé sur des données factuelles et sur les droits des personnes.

La ressource d'Ipas, [Transformation des attitudes face à l'avortement : boîte à outils de clarification des valeurs pour une audience internationale](#) s'est avérée précieuse pour ouvrir un espace et permettre à des personnes et des organisations qui ne travaillent pas habituellement dans le domaine de l'avortement de s'interroger et d'explorer leurs propres valeurs. Cette ressource constitue souvent un point de départ utile pour initier un dialogue et développer un soutien.

L'impact de la Règle du bâillon mondial (Global Gag Rule ou GGR en anglais)



L'extension en 2017 de la Règle du bâillon mondial, également connue sous le nom de politique de Mexico City, a entravé le travail visant l'intégration de l'avortement aux programmes d'ECS dans certains contextes. Par exemple, certains groupes destinataires de l'aide financière américaine à la santé n'ont pas été en mesure de s'unir à des coalitions qui adoptent une approche intégrale incluant l'avortement sécurisé. L'avortement sécurisé fait partie intégrante de la santé sexuelle et reproductive et ne peut pas être isolé des coalitions qui se battent pour la réalisation de la santé et des droits sexuels et reproductifs. Isoler la question de l'avortement est en complète contradiction avec les éléments factuels dont nous disposons actuellement. Toutefois, certaines organisations à l'intérieur de coalitions plus larges centrées sur la SDR ou l'ECS ont été empêchées de participer activement dans le plaidoyer en faveur de l'inclusion de l'avortement à l'ECS.

6. Connaissez votre opposition

Comme dans le cas de tout plaidoyer relatif à un sujet de SDR, le plaidoyer pour obtenir accès à des informations et une éducation basées sur des données factuelles sur l'avortement attirera l'attention — et provoquera une réaction automatique de rejet — de l'opposition. Il est important d'étudier cette opposition et de connaître ses arguments et ses tactiques. Une opposition efficace identifie les préoccupations légitimes du public ainsi que les domaines dans lesquels subsiste un manque de compréhension pour s'efforcer de les exploiter. Pour combattre efficacement l'opposition, il est nécessaire de savoir qui en fait partie et quel est son message afin de déterminer comment et quand la contrer de manière effective.

Une manière utile de débiter consiste à identifier les groupes ou les individus susceptibles de s'opposer à vos efforts et de tenter de comprendre comment ils pensent et travaillent. Connaître leurs convictions, leurs stratégies, leurs ressources et les personnes sur lesquelles ils s'appuient peut vous aider à dénoncer leurs tactiques, à anticiper leurs activités futures et à neutraliser leur efficacité. Posez-vous les questions suivantes à propos de l'opposition :

- Qui sont ces personnes et quelle est leur affiliation ? S'agit-il d'individus ? De groupes religieux ? D'organisations activistes non gouvernementales affiliées à des groupes étrangers ?
- Quelles sont leurs ressources ? Disposent-ils de financement ? Sont-ils soutenus par des législateurs ou des politiciens influents ? Ont-ils accès à du matériel, des vidéos ou des formations provenant de groupes anti-avortement étrangers ? Certains groupes parmi les médias ont-ils une opinion biaisée en leur faveur ? Obtiennent-ils un soutien financier ou une assistance technique provenant de l'étranger, des États-Unis peut-être ?
- Quelle est la taille et la puissance de leur base de soutien/de leur audience ? Comment atteignent-ils leurs affiliés ? Par courrier électronique, par contacts personnels ou par téléphone, par le biais des églises ?
- Familiarisez-vous avec leurs tactiques, déclarations publiques, utilisation des médias sociaux, organisation de marches et

sensibilisation en direction des jeunes, notamment. Ont-ils publiés des déclarations ou des prises de position ? Quel est le ton de la couverture médiatique qu'ils obtiennent ? Quels sont les antécédents personnels de leurs dirigeants ? Cherchent-ils à intimider ceux qui vous soutiennent par le biais de harcèlement public ou personnel, ou leurs tactiques sont-elles plus subtiles ?

- S'il existe un groupe d'opposition organisé, assignez une personne au sein de votre organisation pour assister régulièrement à leurs réunions et forums. Lisez le matériel qu'ils produisent, inscrivez-vous pour recevoir leurs bulletins électroniques ou leurs envois, soyez au courant de ce qu'ils disent.

Pour obtenir des outils d'appui pour agir efficacement face à l'opposition, veuillez consulter la section, [Se préparer à faire face à l'opposition](#), ainsi que la section [Cinq questions les plus fréquemment posées à propos de l'avortement et de l'ECS](#), de cette boîte à outils qui peut vous aider à répondre aux arguments les plus couramment invoqués par l'opposition.

7. Faites l'inventaire des outils et des ressources à disposition

Demandez-vous, comment pouvons-nous atteindre nos cibles de plaidoyer ? Il existe toute une série de moyens pour faire passer un message. Parmi lesquels, communiqués de presse, lobbying, activisme, médias sociaux/nouveaux médias. La manière la plus efficace d'atteindre votre audience avec votre message sera fonction des canaux dont vous disposez et de ceux qui ont le plus de chance d'atteindre l'audience que vous ciblez.

Demandez-vous, quelles ressources pouvons-nous utiliser ? Une stratégie efficace fait l'inventaire de toutes les ressources disponibles. Ce qui inclut tout travail à ce jour dans le domaine, ou tout travail qui peut avoir un lien ; alliances et coalitions en développement ou déjà en place ; capacité des employés et des bénévoles ; informations ; et renseignements politiques. Même lorsque vous en avez l'impression, vous ne commencez jamais de zéro ; vous construisez toujours sur des fondations.

Pour finir, demandez-vous, de quoi avons-nous besoin ? Après avoir fait l'inventaire de ce que vous avez, il est important d'identifier les ressources dont vous aurez besoin et qui ne sont pas encore en place ou acquises. Cela peut inclure du travail de sensibilisation et de partenariat, le développement de compétences en travail médiatique, des études complémentaires et la recherche de financements.

8. Réussir à former une perspective sur vos suppositions et vos angles morts

Tout plaidoyer repose sur certaines suppositions concernant ce qui va ou ne va pas fonctionner, ce qui est nécessaire pour qu'un changement intervienne et ce qui peut être réalisé dans un délai donné. Il est très utile d'articuler ces suppositions dans le contexte de votre organisation ou d'une coalition plus large pour vous assurer que toutes les informations pertinentes sont partagées et que tous les alliés partent d'une même base de travail appuyée sur une compréhension étendue et réaliste du contexte et des possibilités de changement. Il vaut également la peine de tenir compte des risques possibles qu'implique le fait d'entreprendre un

plaidoyer et se mettre d'accord sur une feuille de route destinée à réduire et atténuer les risques de manière de prévoir différentes éventualités. Il peut être difficile de prévoir les risques et il est judicieux de s'y préparer.

Votre stratégie de réduction des risques peut comprendre des recherches approfondies sur les données relatives à la mise en place des programmes d'ECS dans votre contexte ; ou elle peut inclure une formation à l'intention des porte-paroles centrée principalement sur la préparation face à des arguments nouveaux ou émergents de l'opposition. Il peut également s'avérer nécessaire d'identifier et de former des nouveaux porte-paroles susceptibles d'atteindre des audiences plus vastes et capables de s'exprimer en s'appuyant sur une position d'expertise technique. Même si les stratégies que vous utilisez diffèrent, il reste important de vous assurer que votre plan stratégique comprend une section d'évaluation des risques potentiels et une liste des facteurs d'atténuation.

9. Élaborer un plan de travail

Identifiez à quel endroit/dans quel domaine vous voulez investir vos ressources à court terme pour décider où démarrer. Quels sont les objectifs ou projets à court terme, qui vous rapprocheront au plus près de votre but, qui auront la capacité de rassembler les bons esprits, qui paveront la route de votre campagne de plaidoyer ?

Si vous travaillez ensemble au sein d'un groupe ou d'une coalition de niveau national, envisagez une division des responsabilités. Certaines personnes et organisations peuvent-elles être d'accord pour diriger différents aspects spécifiques du travail ? Pouvez-vous éviter de déployer

des efforts à double ? À court terme, développez un panorama, non seulement de ce que vous êtes en train de faire mais aussi de qui a accepté de faire quoi.

10. Comment savoir que cela fonctionne ?

Le plaidoyer est un processus et il est souvent prolongé. Comme dans tout autre processus à long-terme, la stratégie doit être évaluée tout au long du chemin. Elle doit aussi être évaluée en tenant compte de changements politiques majeurs (par exemple, autour des élections ou à la lumière de mouvements sociaux en expansion). Vérifiez si vous êtes sur la bonne piste en réexaminant les différentes étapes décrites plus haut et, le cas échéant, en réajustant vos plans. Dans le plaidoyer les corrections à mi-parcours sont souvent nécessaires.

Coopérer avec différents départements du gouvernement

Le plaidoyer portant sur des questions de SDSR implique souvent de devoir travailler avec des départements et ministères gouvernementaux. Se concentrer de manière spécifique sur la question de l'intégration de l'avortement aux programmes d'ECS impliquera typiquement de travailler sur le programme scolaire avec le département de l'Éducation même si le département de la Santé risque d'y être impliqué également. S'il existe un département de la Jeunesse et des Sports (ou de la Jeunesse, des Sports et de la Culture), bien souvent ce sera lui l'organisme chargé de superviser

le développement d'un programme pédagogique d'ECS hors cadre scolaire, ciblant habituellement des jeunes marginalisés.

Dans le cadre du plaidoyer auprès des départements gouvernementaux, il convient de trouver un objectif de plaidoyer suffisamment général auquel à la fois le gouvernement et à la société civile peuvent s'identifier et qu'ils peuvent atteindre. Il ne s'agira peut-être pas de votre objectif ultime, mais d'une étape y menant. Réfléchissez à la manière dont vous pouvez rendre votre objectif attrayant pour les décideurs politiques qui n'ont peut-être aucun investissement dans la question de l'éducation ou les services liés à l'avortement.

Existe-t-il des résultats qui ont un lien avec les priorités du gouvernement ou de la société civile, comme par exemple la réduction des dépenses d'éducation ou de santé ? Identifiez un sous-groupe dérivé de votre objectif susceptible de susciter l'intérêt des décideurs politiques et qui puisse vous aider à trouver des défenseurs de votre cause au sein de différents départements du gouvernement , au sein du parlement ou des médias susceptibles de relayer votre message et de plaider en interne en faveur du changement que vous souhaitez. Pour plus d'information sur comment identifier des défenseurs de votre cause, veuillez consulter la section de la boîte à outils dans la section [Cartographier le pouvoir](#).

La plupart des programmes d'ECS comprendront des cycles intégrés d'examen et de révision fondés sur des rapports de monitoring et d'évaluation, mais aussi sur des contributions de la société civile et d'autres parties prenantes. Tout cela fournit une opportunité

déterminante en vue de renforcer des contenus existants ou d'ajouter de nouveaux contenus. Si, pour un motif quelconque, il n'existe pas de mécanisme intégré de révision, c'est peut-être un mécanisme que le gouvernement pourrait initier et obtenir une telle révision pourrait constituer un point de départ clé pour votre plaidoyer. Les résultats d'évaluation externes peuvent également contribuer à engranger un appui favorable à une révision du programme ou du contenu pédagogique ou contribuer à améliorer la formation des enseignants.

Prévoir votre plaidoyer en fonction des cycles de révision de programme

Il peut s'avérer difficile de plaider de manière isolée pour l'intégration de l'avortement aux programmes d'ECS. Travailler sur n'importe quel aspect de l'ECS de manière isolée risque d'attirer l'attention de l'opposition et séparer cet aspect particulier de l'ensemble du programme. Au niveau politique, il peut exister une ouverture favorable à l'intégration de l'avortement dans les programmes en vigueur, particulièrement si cela peut être fait sans attirer l'attention de l'opposition.

Les cycles de révision des programmes fournissent une opportunité à ne pas manquer pour plaider en faveur de l'intégration de l'avortement au contenu pédagogique du programme. Intégrer ou renforcer des informations ou des enseignements relatifs à l'avortement permet de s'assurer que le programme répondra plus précisément aux réalités auxquelles les jeunes font face et le rendra plus complet, mieux ancré

dans des données factuelles et plus scientifiquement plus exact. Si l'introduction d'un contenu relatif à l'avortement fait partie d'un processus général de révision du programme, il deviendra alors plus compliqué d'isoler ce contenu et de l'éliminer par la suite.

Avant d'entreprendre votre plaidoyer, assurez-vous de vérifier à quel moment les cycles de révision ont lieu et comment ils sont structurés. (Par exemple, existe-t-il un système de consultation publique ? Existe-t-il un forum dédié aux contributions ? Des groupes peuvent-ils envoyer des propositions ?) Lorsque vous préparez vos contributions, assurez-vous de comprendre comme le programme d'ECS en vigueur est structuré de manière à ce que vos recommandations soient conçues pour s'adapter aux paramètres existants sans nécessiter une refonte de l'ensemble du programme. Pour vous aider dans cette recherche, veuillez consulter : [Questions clés sur la situation de l'ECS dans votre contexte.](#)

Toute modification du programme d'ECS sera susceptible de susciter des discussions et des débats publics ; il est rare, en effet, que cela puisse être évité entièrement. Il est donc primordial d'être en mesure de répondre aux questions et préoccupations et de pouvoir recentrer la conversation autour d'éléments factuels et d'informations scientifiquement avérées. Nous nous pencherons sur la manière dont vous pouvez approcher ces aspects dans la section [Cinq questions les plus fréquemment posées à propos de l'avortement et l'ECS.](#)

Établir des connexions entre le plan local, national, régional et mondial

Le plaidoyer auquel vous participez au plan local et national peut contribuer au renforcement des efforts au plan régional et international, et vice versa. Dans certains contextes, les organisations de la société civile sont connectées à des réseaux régionaux ou mondiaux qui peuvent ouvrir des opportunités d'accès à des coalitions internationales ou régionales et donner la possibilité de plaider en faveur de programmes d'ECS fondés sur les droits des personnes et sur des données factuelles dans le cadre de forums régionaux et internationaux.

En participant aux efforts de plaidoyer au plan mondial, il est possible de multiplier la portée de votre impact bien au-delà du programme national et de soutenir et influencer des politiques internationales qui peuvent avoir un impact sur la vie de jeunes dans le monde entier. Lorsque des politiques et des accords internationaux confirment la valeur des programmes d'ECS fondés sur les droits des personnes et sur des données factuelles, cela peut à son tour renforcer vos arguments et votre message au plan national et local. Les efforts de plaidoyer au plan international et régional peuvent contribuer à créer un environnement propice capable de soutenir l'enseignement et l'information à propos de l'avortement. Des commissions et des sommets internationaux contribuent également à attirer l'attention des médias sur l'ECS dans sa dimension mondiale et signaler les pratiques optimales au niveau international.

En outre, dans certains pays, des organisations non gouvernementales nationales ou internationales assurent la mise en place de programmes d'ECS à grande échelle. Centrer nos efforts sur ces organisations peut nous aider à garantir, non seulement que l'avortement soit inclus dans les programmes d'ECS sur le court terme, mais aussi que le contenu relatif à l'avortement soit rigoureusement évalué. Cet aspect est essentiel à la constitution d'une base de données factuelles permettant de démontrer qu'en intégrant l'avortement aux programmes d'ECS on contribue à promouvoir la santé et le respect des droits des adolescents et des jeunes et à soutenir leur autonomie.

Approcher le travail avec les parties prenantes

Une approche multisectorielle implique une interconnexion des départements gouvernementaux pertinents, des comités ou des commissions parlementaires et des écoles, des organisations de jeunes et des associations de parents et gardiens.

Plaider en faveur d'une ECS incluant l'avortement signifie non seulement qu'il faut obtenir l'adhésion de différents départements gouvernementaux mais peut aussi exiger un changement au niveau des normes sociales entourant la question. Il est important d'être préparé et d'avoir des messages clés, adaptés aux différentes audiences que vous devez atteindre pour faire changer les choses.

Ci-dessous figurent des exemples de messages adaptés à différentes audiences. Vous pouvez également vous référer à la section de la boîte à outils intitulée [Cinq questions les plus fréquemment posées à propos de l'avortement et de l'ECS](#) pour prendre connaissance de messages généraux expliquant pourquoi l'avortement doit être intégré aux programmes d'ECS. Alternativement, vous pouvez coopérer avec des alliés à l'élaboration de messages spécialement adaptés pour fonctionner au mieux dans votre contexte.

Exemples de messages à destination de départements de l'Éducation :

- Les jeunes prennent des décisions à propos de l'avortement dans tous les pays et dans tous les contextes. Ils et elles ont la capacité de prendre ces décisions et ils et elles doivent être soutenus par un accès à des informations exactes et à des services d'avortement sécurisé.
- Le fait d'inclure l'avortement dans le cadre des programmes scolaires d'ECS est une manière de soutenir les jeunes et de les aider à avoir une réflexion critique sur le sujet ; cela leur permet en outre de trouver un espace qui leur permet de clarifier leurs propres valeurs et attitudes à l'égard de l'avortement. C'est également une manière de soutenir une prise de décision saine et sécurisée et de les aider à développer leurs capacités d'autonomie.
- Comme pour tout autre sujet, il est tout à fait possible d'intégrer l'avortement aux programmes d'ECS sans surcharger les enseignants ou le programme.

- Lorsque le contenu relatif à l'avortement est réellement et bien intégré aux programmes d'ECS, il peut aider les jeunes à comprendre et à attacher de la valeur à leur propre corps et à leur propre existence et à se sentir autonomes ; il contribue également à promouvoir le respect à l'égard des droits et de l'autonomie corporelle des autres. Ces bénéfices peuvent soutenir le succès des jeunes tout au long de leur éducation et au-delà.

Exemple de messages à destination de départements de la Santé :

- L'incorporation d'informations sur l'avortement aux programmes d'ECS contribue aux stratégies nationales de prévention des avortements à risque et par extension, prévient la mortalité et la morbidité maternelles.
- L'intégration de l'avortement aux programmes d'ECS permet de garantir que ce programme soit véritablement « complet ». L'avortement est directement connecté au contenu du programme relatif à la santé reproductive, à la santé sexuelle et aux droits humains.
- Donner des informations sur les services de santé reproductive, y compris sur l'avortement sécurisé, est une stratégie essentielle pour réussir à réduire le nombre des grossesses non prévues et le nombre des avortements à risque.

Exemple de messages à destination de départements de la Jeunesse et des Sports :

- L'inclusion de contenus relatifs à l'avortement dans les programmes

d'ECS dispensés hors contexte scolaire est vitale pour atteindre les jeunes et adolescentes les plus marginalisées qui sont souvent exposées de manière disproportionnée aux avortements à risque.

- L'avortement fait partie de la réalité vécue par les jeunes et des programmes d'ECS hors contexte scolaire doivent en tenir compte et répondre à ce type de préoccupations.
- Intégrer l'avortement aux programmes d'ECS peut aider à résoudre la stigmatisation et la discrimination subies par les jeunes qui ont accès à des services d'avortement, contribuant ainsi de manière positive à leur inclusion sociale.

Exemple de messages à destination des administrateurs et enseignants des écoles :

- Selon les PDIES l'avortement doit faire partie intégrante d'un programme complet d'ECS parce que ce sujet a un impact évident sur la santé et la vie des jeunes et que les programmes doivent refléter la réalité et le vécu des jeunes.
- Les programmes d'ECS, y compris des contenus relatifs à l'avortement, doivent être adaptés à l'âge et à la maturité des publics auxquels ils sont destinés ; ils doivent être préparés et impartis en fonction de l'âge et du degré de maturité de manière à aider les jeunes à développer leurs connaissances et leurs compétences à mesure qu'ils/elles deviennent adultes.

- Une ECS qui n'inclut pas l'avortement diminue sa propre efficacité et contribue à la stigmatisation, la honte et l'ignorance qui peuvent entraver l'accès des jeunes et des adolescentes à des services d'assistance.
- Une intégration effective de contenus relatifs à l'avortement aux programmes d'ECS, peut aider les jeunes à comprendre, valoriser et ressentir leur propre autonomie dans leur corps et dans leur existence et promouvoir le respect des droits et de l'autonomie corporelle des autres. Ces bénéfices peuvent soutenir le succès des jeunes tout au long de leur éducation et au-delà.

Exemple de messages à destination des parents et des gardiens :

- En l'absence de contenu pédagogique normalisé, où/auprès de qui les jeunes vont-ils/elles obtenir leurs informations ? Des programmes d'ECS fondés sur des données factuelles sont importants parce qu'à défaut, les jeunes obtiennent des informations de sources souvent peu fiables, notamment dans les médias et auprès de leurs pairs.
- L'ECS fournit aux jeunes un espace qui leur permet d'explorer et de définir leurs valeurs et leurs attitudes individuelles à l'égard de sujets essentiels relatifs à la sexualité et à la santé sexuelle et notamment à l'avortement. L'ECS n'a pas d'approche spécifique positive ou négative par rapport aux valeurs individuelles ou aux valeurs de la famille ou de la communauté des jeunes bien qu'elle soit étayée sur une approche fondée sur les droits humains et sur des principes d'égalité et de respect.

Développer une coalition

Travailler au sein d'une coalition ou de réseaux contribue au développement d'un pouvoir collectif susceptible de changer les choses. Cela contribue à la création d'une base de soutien élargie en faveur de votre cause et apporte différents niveaux et types de connaissances et d'expériences ainsi que différentes voix ; une coalition ou un réseau engendrent une solidarité entre différents acteurs œuvrant vers le même but. En donnant la possibilité à différentes voix de s'exprimer, vous développez également une compréhension plus approfondie de la question et vous pouvez être perçus comme ayant davantage de crédibilité en tant que mouvement inclusif et s'appuyant sur une base diverse. En outre, différents membres d'une coalition ont différentes relations avec les principales parties prenantes et cibles de plaidoyer et leur participation peut augmenter vos chances d'être en mesure d'établir une connexion avec l'audience que vous avez besoin d'atteindre.

Il se peut que vous découvriez que des groupes qui ne travaillent pas directement sur la question de l'avortement soutiendront vos efforts pour garantir que des informations et des enseignements relatifs à l'avortement soient intégrés aux programmes d'ECS. Plaider en faveur de l'intégration de l'avortement aux programmes d'ECS peut appuyer l'intégration d'autres sujets qui sont souvent exclus des programmes d'ECS, notamment des contenus relatifs à l'orientation sexuelle et l'identité de genre ou au consentement sexuel. Des efforts de plaidoyer sur une base de complémentarité et de solidarité peuvent former la base de partenariats d'action solides.

S'il n'existe pas de coalition sur les DSSR focalisée sur l'ECS sur laquelle vous puissiez vous appuyer ou tirer des enseignements, vous devrez **établir une carte de tous les groupes, organisations et réseaux potentiels** qui pourraient être disposés à se réunir autour des objectifs que vous poursuivez. Commencez par établir une liste de ces groupes, organisations et réseaux et efforcez-vous d'en savoir plus (à l'aide des questions suivantes) pour déterminer s'il serait possible de les réunir au sein d'une coalition.

- Quelles sont leurs opinions sur les sujets dont vous avez fait votre priorité et vos buts et objectifs de plaidoyer ?
- Quelles activités ont-ils entreprises en relation à ces questions ?
- Quels sont leurs principaux points forts et leurs compétences ?
- Ont-ils de bons antécédents de travail avec des jeunes ?
- Se sont-ils jusqu'ici déjà impliqués dans le débat relatif à l'avortement ou à l'ECS ?
- Ont-ils déjà des relations avec certains décideurs clés ?
- Avez-vous déjà des relations avec eux ? Si ce n'est pas le cas, comment pourriez-vous établir le contact ?

Il se peut que vous disposiez déjà des réponses à ces questions parmi les membres de votre équipe ou que vous ayez besoin d'en apprendre

davantage en consultant les sites internet, les publications ou en parlant aux membres ou partenaires de ces groupes.

Veillez à ce que tous les groupes, organisations/acteurs dont vous souhaitez solliciter l'implication sont convaincus du bien-fondé du but global et des objectifs de la coalition et qu'ils partagent les mêmes valeurs. Une fois la coalition établie, efforcez-vous **de définir ensemble quels seront vos principes de coopération**, d'articuler des valeurs auxquelles les membres de la coalition doivent adhérer et de clarifier une théorie de plaidoyer pour le changement valide pour tous. Établissez des systèmes de partage des connaissances et des informations à l'intérieur de la coalition, de cette manière quelle que soit la personne et quelle que soit l'organisation représentée, tout le monde peut disposer d'un accès aisé aux discussions et accords préalables.

Soyez clairs sur les points forts que chaque membre de la coalition apporte à l'ensemble et assignez des rôles en conséquence. La **division des responsabilités** doit être effectuée après avoir préparé le plan de travail de la coalition en s'appuyant sur la théorie du changement. Tirez le meilleur parti des atouts des membres de la coalition et identifiez clairement des chefs de file pour les différentes stratégies. Mettez en place un système transparent et équitable de représentation et de direction — par exemple, un groupe directeur pour orienter et vérifier la mise en œuvre du plan de travail. Clarifiez les processus de prises de décisions et donnez à tous les membres la possibilité d'apporter leurs contributions.

Dans la mesure où votre coalition se concentre sur l'ECS dont les principaux bénéficiaires sont des jeunes, vous devez vous assurer qu'il existe au sein de la coalition une **participation significative des jeunes**. Des jeunes et des groupes de jeunes doivent faire partie de la coalition, comme doivent en faire partie également d'autres jeunes provenant d'organisations dirigées par des adultes. C'est quelque chose qu'il est parfois difficile de réaliser dans la mesure où les adultes peuvent être réticents à l'idée de donner leur siège à des personnes plus jeunes. Vous devrez peut-être allouer un certain nombre de « sièges » à des jeunes dans le cadre d'une réunion ou au sein d'un organisme décisionnel pour vous assurer que leurs voix sont véritablement prises en compte. Les jeunes doivent être des membres à part égale de la coalition. Des systèmes de transfert des connaissances et des informations à l'intérieur de la coalition doivent garantir que les jeunes nouvellement recrutés à la cause obtiennent des orientations de manière continue.

Lorsque vous planifiez la représentation des jeunes au sein de votre mouvement/coalition, vous devrez également tenir compte du « vieillissement » et par conséquent du remplacement des jeunes, de la diversité de leurs capacités ainsi que de leurs contraintes financières et en ressources.

Vous devez également prévoir la représentation et l'inclusion des voix marginalisées—notamment parmi et au-delà des membres jeunes de votre coalition. Il est impératif de vous assurer que les voix des personnes les plus impactées sont bien au cœur de votre coalition. Cela peut inclure les filles et les jeunes femmes issues de communautés minoritaires dans

vosre contexte, susceptibles de pâtir des conséquences d'un manque d'accès aux connaissances et aux services liés à l'avortement et plus généralement à l'ECS ; les personnes transgenres et transsexuées (plus particulièrement femme à homme), les très jeunes adolescentes (10 à 14 ans), les filles qui ont eu un enfant ou qui ont subi un mariage forcé, et les filles qui ont abandonné leur scolarité suite à une grossesse adolescente font toutes partie de ces voix à inclure.

Écoutez ces communautés pour comprendre quel est le meilleur moyen d'assurer leur représentation et leur inclusion. Soyez flexible de manière à pouvoir travailler en fonction de leurs besoins et réalités de manière à ce que leur représentation au sein de la coalition reste véritablement significative. Garantissez leur sécurité, y compris, le cas échéant, le respect de leur vie privée et de leur droit à la confidentialité. Ces communautés doivent être des membres égaux et à part entière de la coalition.

ÉTUDE DE CAS : un engagement durable auprès des détenteurs de droits

Ipas Bolivie travaille avec les communautés afin de soutenir le développement de leaders communautaires bien placés pour parler de leurs expériences et plaider en faveur de la SDSR à un niveau élevé. Pour de nombreux adolescents et jeunes auxquels le plein exercice de leurs droits sexuels et reproductifs a été nié, le processus leur permettant de devenir des défenseurs de ces droits et de faire progresser ceux de leurs pairs et des générations futures est synonyme d'autonomie.

Pendant plus de sept ans, Ipas Bolivie a œuvré de concert avec des groupes de femmes indigènes dans le domaine de l'avortement, de la sexualité et plus généralement de la SDSR. Lorsque la Cour constitutionnelle de Bolivie a débattu de la question de l'avortement, ce sont les leaders des femmes indigènes qui se sont rendues devant la cour pour appeler à la décriminalisation. Ces leaders ont développé leurs compétences et poursuivent leur action avec force et efficacité sur toute une autre gamme de questions touchant à la SDSR et leur travail sera déterminant pour faire progresser l'accès à l'ECS.

Afin de **mobiliser des ressources** pour la coalition et son plan de travail, n'hésitez pas à approcher des donateurs/bailleurs en tant que coalition et faites la preuve que vous vous exprimez d'une voix commune. Si vos objectifs et les stratégies que vous avez mis en place sont clairs, qu'ils comportent une division évidente du travail, les donateurs seront plus enclins à financer la coalition. Vous devrez également avoir une direction transparente et des structures fiscales associées à des valeurs démocratiques. La transparence est nécessaire, non seulement afin de mobiliser des ressources mais aussi en matière de représentation, de participation et d'inclusion des voix marginalisées. Fournissez un soutien adéquat aux jeunes et/ou aux personnes marginalisées dans les postes de pouvoir et de responsabilité.

Référez-vous à la Section 3 de la publication d'Ipas [La base du changement : un guide par étape sur le plaidoyer pour l'accès à l'avortement sécurisé](#) afin d'obtenir des orientations et des outils sur la mise en place et le fonctionnement d'une coalition de plaidoyer.

Utiliser le cadre des droits humains

Le droit d'avoir accès à une ECS incluant des informations fondées sur des données factuelles sur l'avortement relève de nombreux droits humains définis dans des traités internationalement négociés. Parmi ceux-ci, figurent, entre autres, le droit à la santé, le droit à la vie, le droit à l'éducation et à l'information et le droit à la non-discrimination et à l'égalité.

Les traités des droits humains qu'ils soient internationaux ou régionaux peuvent être des outils puissants que vous pouvez utiliser dans vos efforts

pour faire avancer la SDSR. Les organes de surveillance des traités peuvent exiger des gouvernements qu'ils rendent des comptes sur la manière dont ils respectent, protègent et réalisent les droits humains des personnes, notamment concernant la SDSR. Les réponses fournies par les États parties et les recommandations des organes de surveillance des traités peuvent être utilisés pour effectuer des suivis de plaidoyer. Vous pouvez trouver une liste des traités internationaux auxquels votre pays a adhéré sur le site du Bureau du Haut-Commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies.

Le droit d'accès à l'ECS ainsi que le droit d'accès à l'avortement sécurisé sont ancrés dans des décennies de jurisprudence des mécanismes internationaux des droits humains. Dans certaines de leurs Observations finales aux États parties, les comités ont établi un lien entre ces deux questions, notamment en citant l'éducation à la sexualité comme un moyen de réduire les grossesses non désirées et l'incidence des avortements non sécurisés.

ÉTUDE DE CAS : associer l'ECS et l'avortement par le biais du cadre des droits humains

Dans ces Observations finales à l'Irlande en 2016, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a fait plusieurs remarques relatives à la santé des adolescentes. Et dans ce cadre, il s'est prononcé en faveur d'une décriminalisation complète de l'avortement et a demandé que l'opinion des filles et des jeunes femmes enceintes soit respectée lors des décisions relatives à l'avortement. Il a également exhorté l'État partie à mettre en place une politique intégrale de santé sexuelle et reproductive et à garantir l'accès universel à l'éducation à la santé reproductive pour tous les jeunes dans les écoles de manière à prévenir les grossesses non désirées¹.

Le Comité des droits de l'enfant et le Comité des droits économiques, sociaux et culturels ont tous deux statué que le droit à la santé et à l'information exigeait des États qu'ils s'abstiennent de censurer, cacher ou fausser délibérément des informations relatives à la santé, notamment des informations et l'enseignement à la sexualité. Le Comité des droits de l'enfant a signalé le droit des adolescents d'obtenir des informations essentielles à leur santé et à leur développement.

Dans les contextes où l'État est attentif aux droits humains, le gouvernement prend très au sérieux toute critique internationale de ses lois et politiques. Les approches de plaidoyer peuvent associer les processus de réforme des lois et des politiques aux cycles internationaux d'examen des rapports sur le respect des droits humains d'un État.

Tirer parti des organes de surveillance des traités de l'ONU

Un plaidoyer à destination des organes de surveillance des traités des Nations Unies constitue une opportunité pour faciliter un examen mondial des lois, des politiques et des pratiques nationales liées à la mise en place de programmes d'ECS et l'accès aux services d'avortement. Considérer que le cadre des droits humains fait partie intégrante des initiatives de plaidoyer et en tirer le meilleur parti a rendu possible, par exemple, de mettre en lumière comment des lois et des politiques qui nient ou retardent l'accès à l'ECS et à l'avortement enfreignent les droits humains.

Il existe neuf traités essentiels relatifs aux droits humains, et dans la plupart d'entre eux figurent des articles sur la santé, l'éducation, la non-

discrimination et l'accès à l'information qui sont directement connectés au droit d'obtenir accès à l'ECS et aux services d'avortement sécurisé.

Le droit international des droits de l'homme a été défini dans les grandes lignes. Les organes de surveillance des traités, composés d'experts indépendants sélectionnés par les États, sont chargés d'interpréter en permanence la signification et la portée des dispositions de ces traités. De même si « l'éducation complète à la sexualité » n'est pas explicitement mentionnée dans les traités, le droit d'avoir accès à l'ECS est profondément ancré dans la jurisprudence rendue par les organes de surveillances des traités. Le Comité des droits de l'enfant et le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, par exemple, ont interprété les traités pertinents comme établissant une obligation directe d'impartir des programmes d'ECS fondés sur des données factuelles. Ils ont également critiqué les États lorsqu'ils ont failli à cette obligation et qu'ils n'ont pas garanti l'accès des jeunes à ce type d'éducation.

Lorsque la société civile s'engage et participe aux processus de surveillance des traités, la première étape consiste à soumettre un rapport parallèle à celui soumis par le gouvernement de manière à fournir une perspective alternative sur la situation des droits humains telle que vécue sur place. Le Bureau du Haut-commissaire aux droits de l'homme a publié un [*Manuel pour la société civile*](#) utile pour travailler avec le programme des Nations Unies pour les droits humains et dans lequel figurent des conseils pour élaborer un rapport parallèle.

Il est également possible de prononcer une observation orale dans le cadre des procédures officielles, de soumettre des notes informatives écrites au cours des sessions et de prendre part aux séances d'information informelles, habituellement prévues à l'heure du déjeuner, avec les membres du comité. Le plaidoyer en face à face fonctionne bien dans ce type de contexte en permettant de renforcer la possibilité de trouver des alliés parmi les membres du comité. Toutes ces activités contribuent à une influence conséquente de la société civile sur la perspective et les éléments considérés par le comité. Les résultats du processus de surveillance des traités peuvent ensuite être largement diffusés auprès des médias afin de sensibiliser le public et démontrer que les normes des droits humains en matière d'ECS et d'avortement jouissent d'une vaste acceptation au plan international et servir pour mettre en exergue les lacunes de l'État dans sa gestion des droits humains.

Tirer parti du mécanisme d'Examen périodique universel (EPU)

Le processus d'Examen périodique universel peut également être utilisé pour exiger des gouvernements qu'ils rendent des comptes par rapport au manque d'accès à l'information et à l'enseignement sur la SDSR et notamment l'avortement. Ce mécanisme singulier organise l'examen par ses pairs de la situation au regard des droits humains de chaque État membre. Le résultat de l'examen consiste en une série de recommandations prononcées par les autres États, la réponse de l'État face à ces recommandations et une prise d'engagement volontaire de l'État au cours de l'examen.

Rien qu'au cours du premier cycle de l'Examen périodique universel, qui a vu le passage en revue du bilan en termes des droits humains de tous les États, un pourcentage non négligeable des recommandations ont porté sur la SDSR. Les défenseurs peuvent participer à ce mécanisme en rencontrant les ambassades locales ou les missions permanentes des pays à Genève pour demander à voir les recommandations relatives à l'ECS et l'avortement, notamment à l'accès sans restriction à l'information sur l'avortement. Avec certains gouvernements, le fait que l'information et l'enseignement sur l'avortement contribuent à réduire la mortalité et la morbidité maternelles grâce à la réduction des avortements à risque peut constituer un point de départ utile.

Il existe également des opportunités pour participer à l'Examen périodique universel lui-même et pour y prononcer une déclaration. Pour obtenir davantage d'information sur comment travailler avec les Organes de surveillance des traités et le mécanisme de l'Examen périodique universel dans le cadre de votre plaidoyer, le Bureau du Haut-commissaire aux droits de l'homme a publié un [Guide pratique pour la société civile pour les organisation qui souhaitent s'engager et effectuer leur plaidoyer au niveau des Nations Unies.](#)

Conseils pour vous assurer de l'efficacité de votre plaidoyer international :



- Il est important de choisir le bon comité (ou le bon pays, dans le cas de l'Examen périodique universel) en tenant compte du domaine dans lequel la question est la plus pertinente et du comité qui a traité la question auparavant. Il est utile de se familiariser avec les processus propres à chaque comité, les termes utilisés et la manière de travailler ; des organisations et des groupes plus réduits peuvent s'en remettre à des organisations de la société civile plus expérimentées pour obtenir appui et conseils.
- Les comités d'experts de l'ONU respectent les données factuelles qui leur sont présentées par des détenteurs de droits, des prestataires de services et des activistes. Présenter dans un but de plaidoyer une défense d'intérêt clairement étayée sur les droits aide les membres des comités à établir un lien entre le contenu d'un traité pertinent et les droits sexuels et reproductifs.
- Parce que les membres des comités des missions nationales ont à gérer un portefeuille exceptionnellement large et qu'il peut arriver qu'ils ne soient pas familiers avec le contexte d'un pays, il est impératif de présenter les informations de manière claire et concise afin de s'assurer qu'il sera retenu.

Préparer votre stratégie de mise en œuvre dès le départ. Le plaidoyer ne se termine pas avec la soumission d'un rapport—préparez-vous à en promouvoir les recommandations, notamment les observations finales et les commentaires généraux le plus largement possible.

Durabilité

Comment assurer la durabilité des programmes d'ECS auxquels l'avortement a été intégré ? Voici quelques approches clés :

- Plaidez pour que des informations sur l'avortement soient intégrées aux programmes déjà existant d'ECS à l'intention des jeunes dans le cadre du système scolaire comme en dehors ;
- Concentrez-vous sur la formation des enseignants, de manière à ce que ceux et celles chargés d'impartir le programme se sentent à l'aise avec les directives et les modules ;
- Concentrez-vous sur la recherche d'un consensus entre les différentes parties prenantes sur la nécessité vitale d'intégrer l'avortement aux programmes d'ECS afin de promouvoir des informations fondées sur des données factuelles et un programme capable de contribuer au bien-être physique, mental, émotionnel et social des jeunes ;
- Plaidez en faveur d'allocations de ressources destinées à garantir la poursuite du programme ainsi qu'au maintien et à la présentation d'un contenu intégral et intégré ;
- Plaidez pour que les lois et les politiques locales garantissent l'accès à l'ECS et aux renvois vers des services de santé reproductive, notamment vers des services d'avortement sécurisé.

Mise en œuvre, monitoring et évaluation

L'intégration de l'avortement aux programmes existants d'ECS n'est pas le fin mot de votre stratégie de plaidoyer. La mise en œuvre ainsi que le monitoring et l'évaluation ont également un rôle clé à jouer dans le succès de tout programme. Comme dans le cas de n'importe quel autre aspect du programme scolaire/éducatif, il est possible d'intégrer le contenu relatif à l'avortement aux cadres déjà mis en place à des fins de monitoring et d'évaluation de l'efficacité. Cela peut inclure le monitoring et l'évaluation des programmes d'ECS dans leur intégralité. Soyez attentifs à :

- La manière d'impartir le programme et sa qualité : la manière d'impartir/présenter le programme est-elle claire, complète, exacte et les informations données sont-elles exemptes de tout jugement/parti-pris ? Des conversations de fond sur les choix contraceptifs et l'avortement ont-elles lieu ? Le programme répond-il à la réalité des jeunes en ce qui concerne les grossesses non prévues ?
- Le matériel utilisé pour l'enseignement et l'apprentissage : des méthodologies participatives et axées sur l'apprenant ont-elles été mises en place ? Le matériel pédagogique donne-t-il l'opportunité aux jeunes d'explorer et de discuter leurs valeurs et leurs attitudes personnelles ? Leur permet-il de développer des aptitudes et contribue-t-il à leur donner confiance dans leur capacité de prendre des décisions ?
- Allocations de ressources et de fonds pour l'ECS : des ressources suffisantes ont-elles été allouées à la formation des enseignants ? La

mise à disposition de supports d'enseignement et d'apprentissage est-elle adéquate ?

- Étendue de la couverture de l'ECS : Est-ce seulement la capitale qui est concernée où la couverture est-elle plus étendue ? L'accès à l'ECS des adolescents marginalisés, et plus particulièrement les filles et les jeunes femmes, est-il garanti ?
- Liens avec des services de SSR adaptés aux jeunes et notamment des services d'avortement sécurisé ou des soins après avortement : des mécanismes clairs de renvoi ont-ils été établis ?

Dans des contextes où les ressources consacrées au monitoring et à l'évaluation sont faibles, la formation des enseignants peut s'avérer un aspect essentiel de la mise en œuvre. Un espace doit être prévu dans le cadre des programmes de formation initiale et de formation continue pour permettre à ceux et celles qui vont impartir ce programme d'examiner leurs propres convictions et attitudes à l'égard de l'avortement. La [Boîte à outils de clarification des valeurs](#) d'Ipas peut procurer des ressources, adaptables, utiles à cet effet. Il s'agit d'un aspect fondamental pour s'assurer que les enseignants sont à l'aise avec le contenu relatif à l'avortement et qu'ils/elles se sentent prêts et soutenus pour l'impartir de manière compétente.

Quelques exemples d'indicateurs de suivi :

- Inclusion de contenu lié à l'avortement au programme (qualitatif)
- % d'enseignants et d'éducateurs d'ECS en capacité de donner un enseignement relatif à l'avortement
- % d'enseignants d'ECS formés donnant un enseignement relatif à l'avortement dans leurs cours
- % d'étudiants, âgés de 10 à 24 ans, qui démontrent avoir acquis des niveaux de connaissance souhaités sur la législation, les politiques et les services relatifs à l'avortement
- % d'écoles qui ont établi des liens pour un renvoi vers l'avortement et les services de santé qui s'y réfèrent (soins après avortement, par exemple, dans les cas où il existe des restrictions légales aux services d'avortement)

Autres difficultés

Au cours de votre plaidoyer, il est possible que vous vous trouviez confrontés à des difficultés qui dépassent la portée de votre plan d'action et vos activités de plaidoyer. Par exemple, même les programmes d'ECS les plus complets qui contiennent des contenus factuels sur l'avortement et sont associés à un solide système de renvoi vers les services pertinents, peuvent voir leurs efforts compromis dans un contexte où il existe de véritables difficultés concernant l'approvisionnement en produits de base—comme par exemple, si le misoprostol est constamment en rupture de stock.

De même, un programme qui comprend des informations complètes sur la situation légale de l'avortement et sur la manière d'obtenir des

soins d'avortement sécurisé sera entravé si les motifs légaux d'accès à l'avortement sont très restrictifs ou si des obstacles juridiques, politiques ou procéduraux ont été imposés, notamment une obligation de consentement parental. Toutefois, les jeunes auront tout de même les bonnes informations et bénéficieront d'une éducation à la SDSR, y compris à l'avortement. Ils doivent connaître le contexte légal, les services qui sont autorisés dans le cadre de la législation nationale et comment et où les obtenir. C'est uniquement en fournissant ces informations que l'ECS peut contribuer à la prévention des avortements non sécurisés.

Dans certains contextes, d'énormes difficultés liées aux ressources peuvent entraver la mise à disposition effective, le monitoring et l'évaluation de l'ECS. Si les ressources destinées au maintien de la scolarité des étudiants sont limitées cela peut entraîner un nombre beaucoup plus élevé d'élèves par classes et il peut devenir difficile, par conséquent, d'engager un dialogue constructif avec des effectifs surchargés.

En tant que défenseurs/activistes, vous pouvez coopérer efficacement avec les politiciens, les enseignants et les autres parties prenantes en soutenant la préparation du matériel et des supports pédagogiques et en défendant l'octroi d'allocations budgétaires. Il peut toutefois ne pas être possible de tout faire. Lorsque vous élaborez votre stratégie, n'oubliez pas de prendre en considération des facteurs liés à votre environnement dans votre choix des aspects sur lesquels concentrer vos efforts. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez consulter la section [Exemple de planification des étapes suivantes](#) qui figure dans les outils de plaidoyer.



Catherine Nkawani (au centre) s'adresse à une réunion de femmes à Africa Directions, une organisation de jeunes sans but lucratif, Lusaka, Zambie. Entre autres choses, Africa Directions éduque et informe les jeunes sur les services de santé sexuelle et reproductive, notamment sur l'avortement. Photo d'Ipas

Les outils du plaidoyer

Questions clés sur la situation de l'ECS dans votre contexte

Le questionnaire ci-dessous peut vous être utile pour structurer votre recherche et le rassemblement d'informations sur la situation en vigueur en matière d'éducation complète à la sexualité (ECS) et de l'avortement dans votre contexte national. Répondre aux questions suivantes peut vous

aider à clarifier les aspects sur lesquels vous devez concentrer vos efforts et comment préparer votre stratégie de plaidoyer.

1. Selon les politiques nationales ou de votre État :
 - a. L'ECS est-elle une matière obligatoire d'enseignement ?
 - b. L'ECS est-elle une matière sur laquelle porte des examens ?
 - c. Les enseignants ont-ils l'obligation d'enseigner l'intégralité du programme d'ECS (plutôt que de choisir personnellement les sujets qu'ils vont traiter)
2. L'ECS est-elle intégrée aux programmes parascolaires ?
3. L'ECS est-elle intégrée au programme global d'enseignement ou s'agit-il d'une matière isolée ?
 - a. Si l'éducation à la sexualité est intégrée à différentes matières, quelles sont ces matières (par exemple, langue, compétences essentielles, sciences intégrées, sciences sociales intégrées, arts, sciences de l'information ou éducation physique) ?
 - b. Si l'éducation à la sexualité est intégrée à différentes «matières porteuses », existe-t-il des orientations nationales ou de l'État sur la manière dont un programme complet doit être présenté par le biais de liens et d'une coopération entre différentes matières ? Existe-t-il des directives sur comment gérer l'intégration du programme, notamment à qui incombe-t-il de superviser la globalité du programme à travers les différents matières porteuses ?

4. L'ECS est-elle proposée sur l'ensemble du territoire national ou de l'État ?
5. Le programme d'ECS est-il assorti de buts et d'objectifs relatifs :
 - a. Au respect des droits humains et de l'égalité des genres ?
 - b. À la réduction des grossesses non désirées ?
 - c. À la réduction des avortements illicites et non sécurisés ?
6. Le processus d'élaboration du programme d'enseignement de l'ECS comprend-t-il une évaluation des besoins en santé sexuelle et reproductive ainsi que des comportements des adolescents ciblés, notamment en matière d'activité sexuelle, de grossesses non désirées, d'accès à l'avortement (non sécurisé), du recours et de l'accès à la contraception ?
7. Les programmes de formation des enseignants à l'ECS préparent-ils les enseignants :
 - a. À réfléchir à la distinction entre leurs propres valeurs, préjugés et opinions et les véritables besoins de santé des apprenants ?
 - b. À reconnaître l'existence d'une variété de réalités corporelles, de convictions, d'attitudes, de comportements, de normes et de valeurs (de manière à encourager un langage non-biaisé, comme par exemple, proscrire certains termes comme « anormal » et « pas naturel ») ?
 - c. À créer et maintenir un environnement sain, inclusif et favorable à tous les apprenants ?
 - d. À encourager une approche éducative s'appuyant sur les expériences des apprenants ?

- e. À appliquer des approches éducatives qui contribuent au développement d'une capacité de réflexion et d'une pensée critique chez les apprenants par rapport à leur propre existence et au monde qui les entoure et qui leur apprenne à résoudre des problèmes ?
-
- 8. Existe-t-il dans le pays des politiques/stratégies destinées à l'avancement de la santé sexuelle et reproductive par le biais de l'éducation, visant notamment la réduction du nombre des grossesses d'adolescentes ?
 - 9. Que disent les lois/les politiques à propos de l'avortement, de l'accès aux soins complets d'avortement pour les jeunes, et de l'enseignement sur l'avortement ?

Recommandations sur le contenu des programmes

Les principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité (PDIES) de l'UNESCO discutent du contenu relatif à l'avortement des programmes d'ECS et fixent des normes minimales sur la manière dont il convient d'intégrer l'avortement à l'éducation à la sexualité, ce qui est une manière de garantir que les jeunes apprenants de 12 à 15 ans sachent qu'il existe des endroits où il est possible d'obtenir un soutien en matière de santé sexuelle et reproductive (counseling, dépistage et traitement des infections sexuellement transmissibles et du VIH ; services pour obtenir

des moyens de contraception modernes et services en cas d'agression sexuelle, de viol, de violence domestique ou sexiste ou en cas de besoin de soins d'avortement ou de soins après avortement, par exemple).

Il est aisé d'intégrer ce type d'information à des contenus déjà existants qui établissent un lien entre l'ECS et les services à disposition. Tout aperçu des services disponibles doit également contenir des informations sur l'âge du consentement sexuel et du consentement médical, pour que les jeunes se rendent compte si et dans quelle mesure leur droit d'obtenir des services confidentiels est respecté dans le cadre de leur contexte national. La diffusion de ces informations doit s'appuyer sur une approche fondée sur les droits humains ainsi que sur des valeurs de respect et d'égalité. Idéalement, ces informations s'accompagneront d'un système solide de renvoi à l'intention des jeunes pour qu'ils puissent joindre des services spécifiquement adaptés à leurs besoins.

Les PDIES demandent également que les jeunes apprenants de 15 à 18 ans aient la possibilité :

- D'analyser les législations et les politiques locales et/ou nationales concernant les mariages précoces forcés, l'E/MGF, les interventions chirurgicales non consenties sur des enfants intersexués, la stérilisation forcée, l'âge du consentement, l'égalité des genres, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'avortement, le viol, les abus sexuels, le trafic sexuel et l'accès des personnes aux services de santé sexuelle et reproductive ainsi qu'aux droits en matière de reproduction ;

- De comprendre que l'avortement non sécurisé représente un risque grave de santé pour les filles et les jeunes femmes ;
- De reconnaître que même si une grossesse est précoce ou non prévue, la fille ou la jeune femme doit avoir accès à un soutien et à des soins de santé complets de qualité ;
- De démontrer comment apporter un soutien en matière de santé, d'éducation et de bien-être à une amie ou une personne aimée qui se trouve enceinte, que la grossesse soit désirée ou non, ou qui a un enfant.

Un contenu de ce type peut être présenté par le biais d'un module indépendant sur l'avortement ou en l'intégrant à d'autres modules, entre autres sur la santé reproductive, les droits sexuels et reproductifs ou le genre. Au minimum, ce contenu doit inclure des informations sur les bases légales de l'avortement et sur les circonstances dans lesquelles il est légalement disponible. Ces informations doivent faire partie d'un ensemble sur comment obtenir accès à l'avortement et comment soutenir une amie ou une personne chère pour qu'elle puisse avoir accès à toute la gamme des choix reproductifs disponibles.

Dans la plupart des pays il existe au minimum quelques motifs pour lesquels l'avortement est légalisé. Ces motifs doivent être expliqués aux élèves ainsi que la manière d'obtenir les services dans ce type de cas ; ils doivent également être informés si des exigences procédurales, préalables à l'obtention des services, sont associées à ces motifs d'avortement légalisé. Les élèves doivent également connaître les fondements du droit à l'avortement dans le cadre du droit international des droits de l'homme.

Vous pouvez trouver des informations sur les motifs légaux d'avortement dans votre contexte en consultant [WHO Abortion Policies Database](#) [Base de données de l'OMS sur les politiques relatives à l'avortement] et la [Carte interactive des lois sur l'avortement dans le monde] [World Abortion Laws Interactive Map](#) du Center for Reproductive Rights.

Telles sont les normes minimales fixées par les PDIES ; le programme peut toutefois aller plus loin afin de dissiper davantage de mythes et de stéréotypes et aider les jeunes à clarifier leurs attitudes et leurs valeurs à l'égard de l'avortement. Des informations sur l'avortement peuvent également être intégrées à d'autres sessions relatives aux normes sexuelles et de genre, aux décisions sur la sexualité, aux grossesses désirées et non désirées et à l'autonomie, comme indiquées dans le tableau qui figure à [l'Annexe 1](#).

Dans sa [Boîte à outils sur les meilleures pratiques en matière d'éducation à la sexualité] [Best Practice Toolkit for Abortion Education](#), Brook propose différents moyens pour communiquer des informations fondamentales à l'aide d'indications sur la prévalence de l'avortement ainsi que sur les méthodes utilisées et leur sécurité. Y sont également réunies des informations essentielles destinées à détruire des mythes et des stéréotypes persistants à l'égard de l'avortement.

Il est également possible de consulter une série de sessions utiles pour aborder l'avortement dans la publication d'IPPF [Comment éduquer au sujet de l'avortement: Un guide pour les pairs éducateurs, enseignants et formateurs](#). Ce guide comprend une liste des termes clés, des

instructions destinées aux éducateurs ainsi que des activités spécifiques qu'ils peuvent utiliser.

La publication d'Ipas [*Transformation des attitudes face à l'avortement : boîte à outils de clarification des valeurs pour une audience internationale*](#) propose également des exercices utiles qui peuvent être adaptés dans le cadre d'une salle de classe afin d'aider des jeunes à explorer leurs propres valeurs et attitudes à l'égard de l'avortement. C'est un outil qui peut également être adapté aux programmes de formation des enseignants. Ipas a également produit une autre ressource intitulée, [*En finir avec la stigmatisation de l'avortement: Trousse à outils pour comprendre et agir*](#) qui a été conçue pour aider les membres de la communauté, les agents communautaires, entre autres, à combattre la stigmatisation qui entoure l'avortement dans des situations et contextes variés.

Dans [*Un seul programme*](#) le Population Council propose des directives et des activités sur l'avortement. Des modules clés adossés à une exigence de contenu minimum sur la disponibilité des services ainsi que l'avortement et la loi, guident les apprenants à travers une série de questions qui leur permettent d'évaluer l'accessibilité de l'avortement dans leur contexte.

La publication d'Ipas [*Youth Act for Safe Abortion: A training guide for future health professionals*](#) [*Des jeunes agissent en faveur de l'avortement sécurisé : un guide destiné aux futurs professionnels de santé*] contient plusieurs activités qui peuvent être incorporées à des programmes déjà existants d'ECS. L'Activité 1(a) « Les raisons pourquoi », comprend des questions sur la grossesse et l'avortement et constitue un exercice utile

en vue d'explorer les valeurs personnelles ainsi que les choix procréatifs. L'Activité 5(d) « Soutenir les femmes pendant leur expérience de l'avortement » est un jeu de rôle qui peut être utile pour développer une meilleure compréhension de ce qu'est un soutien compatissant entre pairs ou un accompagnement en cas de grossesses non désirées.

Pour finir, tous les contenus doivent s'efforcer, de manière générale, de communiquer des informations factuelles et de combattre les mythes et les stéréotypes, ce qui peut être fait en se concentrant sur l'expérience vécue par les personnes qui ont recouru à l'avortement et en comprenant les raisons complexes et variées qui expliquent pourquoi elles choisissent de recourir à des services d'avortement.

Cinq questions les plus fréquemment posées à propos de l'avortement et l'ECS

1. Est-ce que le fait d'inclure un contenu sur l'avortement aux programmes d'ECS entrainera une augmentation du nombre d'avortements chez les jeunes ?

Restreindre ou bloquer les informations à propos de l'avortement n'a jamais empêché les filles et les jeunes femmes de recourir à l'avortement ; cela ne sert qu'à limiter ce qu'elles savent et les empêcher d'avoir accès à des services et des soins sécurisés. Garantir l'accès à l'ECS en association avec des services adaptés aux jeunes et qui tiennent compte de leurs besoins spécifiques est essentiel en vue de réduire le nombre de grossesses non désirées. Néanmoins, il continuera à y avoir des besoins

et une demande de services d'avortement et c'est pourquoi promouvoir des informations sur les services sécurisés et la manière d'y accéder restera un objectif vital pour garantir qu'aucune personne ne se voit contrainte de recourir à des avortements à risque.

2. En intégrant l'avortement aux programmes d'ECS, risque-t-on de devenir trop normatif en ce qui concerne les valeurs et les attitudes à l'égard de l'avortement ?

Non. L'intention de l'ECS est de fournir aux jeunes un espace et une opportunité d'explorer et de définir à titre individuel leurs propres valeurs et attitudes à l'égard de certains sujets fondamentaux liés à la sexualité et à la santé sexuelle. Une telle approche éducative ne part en aucun cas d'un parti-pris spécifiquement positif ou négatif à l'égard des valeurs individuelles ou de celles de la famille/communauté des jeunes concernés mais s'appuie sur une approche fondée sur les droits humains, notamment sur des principes d'égalité et de respect.

3. À ce jour, nos programmes d'ECS n'abordaient pas l'avortement ; pourquoi devrions-nous les y intégrer maintenant ?

Dans certains contextes, l'avortement n'est pas intégré au contenu pédagogique de l'ECS parce qu'il est perçu comme « controversé » ou peut-être parce qu'il fait l'objet de restriction légale. Toutefois, comme dans le cas de tout contenu pédagogique, il est important que les parties prenantes se posent les questions suivantes : en l'absence d'un contenu pédagogique normalisé, où les jeunes sont-il/elles supposé(e)s obtenir des informations ? Les programmes d'ECS existent parce qu'en leur absence,

les jeunes obtiennent des informations auprès de sources souvent peu fiables, notamment internet, les médias et leurs pairs. Les PDIES intègrent l'avortement dans le cadre d'un programme complet d'ECS parce qu'il est évident que cette question a des impacts sur la vie et la santé des jeunes et que des informations factuelles communiquées par le biais des programmes d'ECS doivent refléter la réalité vécue par les jeunes.

4. Est-ce que le fait d'inclure l'avortement aux programmes d'ECS aura un impact positif sur la santé et le bien-être des jeunes ?

Oui. Il est crucial d'intégrer un contenu sur l'avortement aux programmes d'ECS afin de réduire les conséquences négatives sur la santé associées aux avortements à risque et aux grossesses menées à terme sous la contrainte. Certains modules peuvent aider les jeunes à être mieux armés pour communiquer à propos de leur santé et de leurs droits sexuels et reproductifs. Lorsque l'avortement est intégré de manière effective aux programmes d'ECS, cela contribue à ce que les jeunes comprennent et valorisent leur propre corps et leur propre existence, qu'ils/elles se sentent autonomes par rapport à leur corps et leur existence et qu'ils/elles contribuent à promouvoir le respect des droits et de l'autonomie corporelle des autres.

5. À quoi ressemble l'intégration de l'avortement à l'éducation sexuelle ?

L'intégration de contenus relatifs à l'avortement aux programmes d'ECS consiste à impartir des informations factuelles et à soutenir les jeunes pour qu'ils puissent clarifier et mieux comprendre leurs propres valeurs à l'égard

de l'avortement. Par exemple, le contenu pédagogique doit comprendre : des informations sur la situation légale de l'avortement, y compris sur le droit des jeunes d'obtenir des services en toute confidentialité, sur comment soutenir une personne confrontée à une grossesse non désirée et l'aider à obtenir l'ensemble des services de santé reproductive disponibles ; des facteurs clés sur l'avortement afin de contrer les mythes et les erreurs courantes ; des exercices en vue d'aider les jeunes à clarifier et comprendre leurs propres valeurs à l'égard de l'avortement ; et des liens vers des services auprès desquels il est possible d'obtenir un avortement sécurisé en toute légalité. En général, l'ECS doit être adaptée à l'âge et au développement des jeunes auxquels elle s'adresse et les cours doivent être préparés et impartis de manière progressive en s'appuyant sur les connaissances et les aptitudes des élèves en fonction de leur degré de maturité.

Pour plus de réponses à des questions couramment posées sur l'ECS, veuillez consulter la version révisée des PDIES (pages 84–85) qui discutent de l'ECS en général plutôt que de l'intégration de l'avortement aux programmes d'ECS en particulier mais qui peuvent néanmoins être utiles dans le cadre de votre plaidoyer.

Cartographier le pouvoir

Une « carte du pouvoir » est un outil utilisé par les activistes afin d'identifier les individus qu'ils doivent cibler pour obtenir le changement social qu'ils veulent voir se produire. Les relations entre les cibles du

plaidoyer et les défenseurs d'une cause sont importantes lorsqu'on cherche à obtenir un changement.

Afin de réussir dans votre travail, vous devez tout d'abord identifier les personnes qui ont le pouvoir d'influer sur le changement que vous cherchez à obtenir. Une fois ces individus ou groupes identifiés, vous pourrez vous efforcer d'influencer leurs décisions. Cartographier le pouvoir aide non seulement à identifier ceux qui détiennent le pouvoir de faire changer les choses, mais aussi et plus crucialement, vous indique les réseaux et les relations qui ont une influence sur ces détenteurs de pouvoir. En explorant ces réseaux et ces relations vous obtiendrez une « carte » vous indiquant qui et quoi cibler par le biais de vos activités.

Une carte du pouvoir vous aide à découvrir des individus et à révéler des relations et des dynamiques de pouvoir dont vous devrez tenir compte lorsque vous concevrez votre stratégie.

Il est vital de procéder à un exercice de cartographie du pouvoir avant d'initier le développement de votre stratégie dans la mesure où le fait de poursuivre les mauvaises cibles peut vous démotiver et dilapider vos ressources. Toutefois, il se peut que vous découvriez que vous n'êtes pas en mesure de mobiliser suffisamment de pouvoir pour exercer la pression adéquate sur vos cibles principales et les inciter à s'attaquer au problème. À ce stade, il se peut que vous deviez recentrer votre énergie sur des « cibles secondaires » ou sur des détenteurs de pouvoir susceptibles d'influencer celles qui sont vos cibles principales en termes de prises de décisions.

Votre carte du pouvoir doit vous aider à identifier les réseaux et les relations qui relient votre cible principale et les autres parties prenantes impliquées.

Les étapes à mettre en œuvre lors de l'exercice de cartographie du pouvoir figurent ci-dessous—celles ont été adaptées d'après « Power Mapping [[Cartographier le pouvoir](#)] » d'Andrew Boyd. Vous pouvez également adapter l'outil pour cartographier les parties prenantes qui se trouve dans le guide d'Ipas [La base du changement](#).

Exercice : Comment cartographier le pouvoir

1. **Résumez la question :** faites-vous une idée générale de la question et des forces en jeu.
2. **Identifiez les principales parties prenantes :**
 - Celles qui ont pour responsabilité d'élaborer les politiques déterminantes et le programme pédagogique
 - Celles qui ont le pouvoir de renforcer la politique ou le programme mais ne le font pas
 - Celles qui peuvent influencer des individus qui ont le pouvoir d'agir mais ne le font pas
 - Celles qui s'efforcent de résoudre le problème
 - Vous, vos alliés et tous les alliés potentiels

Tout cela devrait produire une liste dans laquelle figure une série d'organisations, d'institutions, d'influenceurs, de médias et d'individus pertinents. Conservez cette liste, c'est un élément essentiel de votre carte du pouvoir.

3. **Effectuez des recherches sur les parties prenantes :** il se peut qu'il y ait certaines organisations et institutions dans votre liste de parties prenantes qui valent la peine d'une étude plus poussée. Les institutions et les organisations ne prennent pas de décisions—ce sont les personnes qui en font partie qui le font. L'élément clé pour

remplir votre carte est de trouver qui prend les décisions au sein de ces institutions, qu'il s'agisse de personnes en accord ou non avec vos positions, et de déterminer quel degré d'influence elles ont sur l'institution en relation à la question qui vous occupe. Concernant ce type d'information, il est souvent utile, en tant que groupe, de placer ces acteurs principaux sur un axe en fonction de leur niveau d'influence et de ce que vous savez de leur prise de position sur la question.

4. **Tracer une version de cet axe sur une grande feuille de papier sur un tableau :** placez chaque partie prenante sur une étiquette adhésive et décidez ensemble du pouvoir que vous comprenez être le sien à propos de la question qui vous occupe. Indiquez également dans quelle mesure cette personne vous soutient, ou non, et placez-la sur votre axe en fonction de ces renseignements. Conservez un instantané de cette première étape de votre carte du pouvoir.
5. **Une fois la cartographie terminée, si vous ne le savez pas encore, vous devriez avoir identifié vos cibles principales et secondaires :** c'est-à-dire, qui a le plus d'influence sur la question et qui peut avoir un impact pour faire changer les choses ? Les cibles les plus difficiles à faire bouger, et celles auxquelles vous êtes souvent confrontés, sont des personnes qui ont énormément de pouvoir et qui sont publiquement en désaccord avec vous ou qui font preuve d'indifférence par rapport à la question qui vous occupe. Si vous ne réussissez pas à vous décider en faveur d'une seule cible principale, continuez à étudier les candidats possibles que vous avez identifiés

en accordant une attention particulière à votre capacité potentielle d'atteindre chacun d'entre eux. Cela devrait vous indiquer sur quoi il semble le plus raisonnable de faire porter vos efforts.

6. **Tracez les relations de pouvoir qui entourent votre ou vos cibles principales :** placez votre ou vos cibles principales au centre d'une autre feuille de papier. Cette personne ou ces personnes sont-elles influencées par d'autres parties prenantes dont vous avez inscrit les noms sur d'autres étiquettes adhésives ? Qui peut les influencer ? Disposez ces parties prenantes en relation avec le ou les cibles principales. Dessinez des cercles et des flèches pour illustrer les relations d'influence. Incluez-vous, vous-même et vos alliés dans cette carte chaque fois que possible afin de clarifier les sphères d'influence et par la suite, les rôles à jouer.
7. **Maintenant, cartographiez les relations de pouvoir autour de vos cibles secondaires :** il se peut que vous ne soyez pas en mesure d'atteindre votre cible principale directement mais qu'il soit possible de l'influencer par le biais de cibles secondaires. Concentrez-vous sur les personnes qui l'influencent. Il peut être utile de tracer une nouvelle carte pour chacune de ces parties prenantes secondaires. Assurez-vous de vous y inclure, vous-même et vos alliés afin de clarifier les rôles et la division des responsabilités lors de la préparation de vos stratégies légales et de plaidoyer.
8. **Recourez à la carte du pouvoir et à l'analyse effectuée pour préparer votre stratégie de campagne :** cela vous aidera à

recentrer votre attention autour de ceux qui peuvent créer le changement nécessaire plutôt que de ne considérer que les personnes facilement atteignables.

9. **Veillez à réexaminer et réviser cet exercice de cartographie :**

à mesure de l'évolution politique ou lors de moments clés de la campagne, les choses peuvent changer. Il peut y avoir une redistribution des personnes au pouvoir ou vous pouvez obtenir de nouvelles informations qui vous aident à redéfinir et à mieux comprendre qui détient véritablement le pouvoir qui vous intéresse. Au cours de votre travail, vous devrez probablement réexaminer votre carte du pouvoir et réviser votre stratégie plusieurs fois afin de conserver une représentation à jour des dynamiques de pouvoir dont vous devez tenir compte. Non seulement les structures du pouvoir changent au cours du temps, mais elles varient aussi énormément d'un endroit à l'autre, ainsi des problèmes similaires auront une carte du pouvoir entièrement différente dans différents contextes géographiques.

Monitoring de l'opposition

On constate habituellement une forte opposition non seulement face à l'avortement mais aussi face à l'ECS. Il est important de bien étudier vos adversaires de manière à toujours avoir un peu d'avance sur eux et pour prévoir tout éventuel retour de bâton. L'outil suivant a été adapté à partir du guide d'Ipas [La base du changement](#).

Posez-vous les questions suivantes à propos de vos adversaires :

- Qui sont-ils et quelle est leur affiliation ? S'agit-il d'individus ? De Groupes religieux ? D'organisations non-gouvernementales activistes affiliées à des groupes étrangers ?
- De quelles ressources disposent-ils ? Reçoivent-ils des financements ? Des législateurs ou politiciens influents les soutiennent-ils ?
- Ont-ils accès et utilisent-ils du matériel de formation, des publications, des vidéos provenant de groupes étrangers anti-avortement ou anti-ECS ? Certains groupes médiatiques sont-ils biaisés en leur faveur et partagent-ils leur point de vue ? Obtiennent-ils un soutien financier ou technique de l'extérieur du pays, possiblement des USA ?
- Quelle est l'importance et le pouvoir de leur base de soutien dans le pays ? Comment atteignent-ils leurs affiliés ? Diffusion électronique, contacts personnels ou téléphoniques, liens à travers des églises/lieu de culte ?
- Ont-ils diffusé des déclarations publiques ? Quel a été le ton de la couverture médiatique à leur égard ?
- Quels sont les antécédents personnels de leurs leaders ? Cherchent-ils à intimider ceux qui vous soutiennent par le harcèlement public ou personnel, ou leur tactique sont-elles plus subtiles ?

Conformément aux recherches contextuelles que vous avez effectuées sur vos adversaires :

- Adoptez, dès le départ, une position claire sur les principales questions
- Soyez sûr de connaître les arguments de vos adversaires et préparez-vous à y répondre
- Corrigez toute information fausse qu'ils propagent, notamment en briefant les médias
- Trouvez des alliés auprès d'autres groupes ou d'autres bases de soutien auxquels vos adversaires pourraient porter préjudice — par exemple, groupes défendant les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles ou transgenres
- Présentez vos messages de manière positive et mémorable
- Soyez sûr de bien comprendre les convictions sous-jacentes de vos adversaires ainsi que les priorités qu'ils poursuivent de manière à pouvoir poser des questions qui obligent leurs leaders à exposer leurs motifs/priorités publiquement
- Évitez l'hostilité et au contraire répondez calmement et objectivement
- Établissez un système de réponse rapide afin d'alerter vos alliés sur les activités de l'opposition

- Trouvez des avocats, des médecins, des représentants des services d'ordre, des travailleurs sociaux, des psychologues, des enseignants et d'autres professionnels susceptibles de vous apporter une assistance gratuite ou à moindre coût en cas de besoin.

Vous devez rester constamment au courant de ce que font vos adversaires, assistez aux événements qu'ils organisent, lisez le matériel qu'ils publient et abonnez-vous à leurs bulletins d'information.

Se préparer à faire face à l'opposition

Il est possible de répondre efficacement aux difficultés que représentent vos adversaires. La préparation est essentielle. Ci-dessous figurent une série de conseils utiles pour vous assurer que c'est bien vous qui contrôlez ce qui est dit sur l'ECS et l'avortement ; ce qui vous permettra de désamorcer les arguments et les tactiques de l'opposition.

Entrenez des **recherches pointues** pour justifier votre position et adopter des arguments clairs sur les sujets les plus importants et les plus controversés et ce, dès le départ.

Préparez-vous aux critiques. Soyez incollable sur votre sujet, connaissez en profondeur les arguments de vos adversaires et ne vous laissez pas prendre à contre-pied ou non préparés.

Soyez prêts à **corriger toute fausse information** propagée par l'opposition et à répondre ou vous défendre contre toute attaque dirigée contre vous ou votre travail.

Ne vous arrêtez pas uniquement sur les questions de santé et de droits et interrogez-vous pour déterminer si le travail de l'opposition porte indirectement préjudice à d'autres groupes ou si d'autres groupes sont également attaqués par les mêmes adversaires. Trouvez-vous des **alliés** parmi ces groupes et unissez-vous. Par exemple, des activités pour mettre un terme à la violence physique et sexuelle, ou pour assurer l'égalité des personnes lesbiennes, homosexuelles ou transgenres peuvent être affectées par les campagnes qui opposent l'ECS. Cela peut encourager des alliés qui travaillent sur des questions de consentement ou d'égalité pour tous devant la loi et les inciter à rejoindre votre coalition pour combattre les efforts de l'opposition. Aidez le public à comprendre pourquoi et en quoi votre approche soutient les droits humains des jeunes et des adolescents, contribue à protéger leur santé et leur existence et par conséquent, bénéficie à la communauté dans son ensemble.

Formulez votre message de manière positive et utilisez des images mémorables pour définir et faire comprendre votre travail au public. Le rôle du langage est important pour contrer vos adversaires et engranger un soutien à votre cause. Dans de nombreux cas, il peut être utile de recourir à des termes qui évitent une vision binaire ou polarisante pour gagner du soutien. Par exemple, le fait d'utiliser des phrases comme « éducation aux compétences de la vie courante » ou « éducation à la santé de la vie familiale » plutôt que « éducation complète à la sexualité » peut s'avérer avantageux dans certains pays.

Cherchez à regarder plus loin que la question singulière de l'avortement et de l'ECS et **efforcez-vous de comprendre les convictions et les**

priorités sous-jacentes de vos adversaires. Formez vos activistes et les membres de votre coalition et incitez-les à poser des questions qui obligent les leaders de l'opposition à mettre en lumière leurs convictions et leurs préjugés.

Pesez avec attention les bénéfices et les inconvénients d'une réponse à des attaques verbales dirigées qui ciblent des activistes ou des membres de votre coalition mais soyez prêts à répondre promptement si vous décidez de le faire. Dans certains cas, une réponse peut attirer davantage d'attention négative de la part des médias ; dans d'autres, il peut être nécessaire de clarifier des assertions fausses ou inexacts. Lorsque vous décidez de répondre, faites-le avec calme et de manière objective. **Évitez l'hostilité.**

Si l'infrastructure de télécommunication est adéquate et sûre, **établisseez un système de réponse rapide** par téléphone ou courrier électronique grâce auquel alerter les activistes et les membres de la coalition et les prévenir des activités de l'opposition. Cela peut également être un moyen efficace pour générer des appels de soutien lors d'un débat radiophonique, des courriers aux éditeurs ou rallier rapidement des participants à un rassemblement communautaire.

Indiquez à la presse comment reconnaître des informations trompeuses ou erronées. Éduquez le public en lui signalant les médias dont les intentions sont biaisées ou en décalage avec les droits humains des jeunes. Soyez prêts à démontrer en quoi certains médias spécifiques ne gèrent pas les questions de l'avortement et de l'ECS avec objectivité.

Trouvez des avocats, des médecins, des représentants des services d'ordre et d'autres professionnels qui vous apporteront une assistance gratuite ou à moindre coût en cas de besoin. Demandez-leur de vous aider à développer des stratégies pour combattre les tactiques de vos adversaires.

Ayez toujours une longueur d'avance sur vos adversaires en étant un centre de ressources pour la communauté. Restez présents et visibles, donnez à connaître le travail de la coalition et invitez le public à vous poser des questions et à vous apporter des contributions.

Cherchez à obtenir l'aval d'autorités régionales et internationales en tirant parti des accords régionaux et internationaux qui soutiennent le plaidoyer en faveur de l'avortement et de l'ECS. Cela peut inclure les Objectifs de développement durable, les traités internationaux des droits humains que votre pays a signé et ratifié et qui sont légalement contraignant ou des documents de consensus à l'échelle mondiale ou régionale. L'utilisation de **données sur l'impact de l'avortement non sécurisé** sur les adolescentes et les jeunes femmes peut également contribuer à recentrer le débat sur la réalité telle qu'elle est vécue dans le pays. Les recommandations des [*Principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité*](#) sont également utiles pour déplacer le centre d'attention vers l'établissement de **pratiques optimales internationales**.

Utilisez l'opinion publique comme levier par le biais de sondages sur le degré de soutien public en faveur de l'ECS et la diffusion d'informations objectives sur l'avortement.

Exemple de planification des étapes suivantes

Ci-dessous, figure une fiche de travail pour vous aider à rassembler les éléments de votre stratégie et de votre planification d'activités :

Objectif(s):

1.
2.
3.
4.
5.

Théorie du changement :

Analyse politique/de la situation :

Quel est l'environnement politique au sein duquel vous vous efforcez d'atteindre vos objectifs ?

Analyse de risque :

Quels sont les risques majeurs susceptibles de mettre votre stratégie en danger et comment pouvez-vous vous en protéger ?

RISQUES/HYPOTHÈSES	FACTEURS D'ATTÉNUATION

Les jalons :

Quels sont les étapes sur le parcours qui indiquent des progrès vers le changement spécifique que vous voulez voir intervenir ?

Dates clés et opportunités à venir :

Stratégies/tactiques subsidiaires :

Quels sont les moyens que vous allez utiliser pour réaliser vos objectifs ?

OBJECTIFS SMART SUBSIDIAIRES			
RÉSULTAT/ THÉORIE DU CHANGEMENT			
ACTIVITÉS DE HAUT NIVEAU			
PRODUITS/ ÉVÉNEMENTS CLÉS			
INDICATEURS			
QUI DIRIGE ET QUI EST IMPLIQUÉ			



Alexander Huayta Lugarani fait partie d'un groupe de leaders étudiants motivés de l'Université publique de El Alto en Bolivie qui s'efforcent d'éradiquer le machisme et de montrer aux jeunes que les hommes peuvent jouer un rôle crucial et soutenir les droits reproductifs des femmes—y compris le droit à l'avortement sécurisé. Photo © Ariel Duranboger

Liens et ressources

Meilleures pratiques internationales

Principes directeurs internationaux sur l'éducation à la sexualité Les Principes directeurs ont été élaborés pour aider les autorités des secteurs de l'éducation et de la santé ainsi que d'autres autorités compétentes à développer des programmes et des supports pédagogiques d'éducation complète à la sexualité et à les mettre en œuvre à l'école et en dehors. Ils seront utiles à tous ceux qui participent à la conception, à la mise en

œuvre et à l'évaluation des programmes d'éducation à la sexualité, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école, notamment les parties prenantes œuvrant dans les domaines de l'éducation de qualité, de la santé sexuelle et reproductive (SSR), de la santé des adolescents ou de l'égalité des genres, entre autres.

Review of Curricula and Curricular Frameworks: Report to inform the update of the UNESCO International Technical Guidance on Sexuality Education (ITGSE) (UNESCO, 2017) [Passage en revue des programmes

et des cadres éducatifs : rapport d'information sur les mises à jour des PDIES] Ce rapport qui a servi de base documentaire à la préparation de la révision des PDIES, résume les conclusions factuelles, les recommandations d'experts ainsi que les pratiques actuellement en vigueur en matière d'éducation à la sexualité en milieu scolaire pour des jeunes de 5 à 18 et plus.

Éducation sexuelle complète: nouveaux éléments d'information, enseignements et pratiques : une étude mondiale (UNESCO, 2015)

Ce rapport mondial concerne l'état actuel de la diffusion et de la mise en œuvre de l'éducation complète à la sexualité (ECS). Il apporte des informations spécifiques sur le statut de l'ECS dans 48 pays à partir de l'analyse de données existantes et d'études spécifiques.

Le droit de savoir de chacun : Dispenser une éducation sexuelle intégrée à tous les jeunes (IPPF, 2016) Ce rapport est destiné à informer les défenseurs et les décideurs sur la manière de soutenir les droits reproductifs des jeunes dans le monde entier. Il fait valoir qu'une

éducation sexuelle intégrée est essentielle pour permettre aux jeunes de réaliser leurs droits.

Orientations opérationnelles de l'UNFPA pour l'éducation complète à la sexualité : Une approche axée sur les droits de l'homme et l'égalité des genres (UNFPA, 2014)

Ces orientations opérationnelles définissent le cadre de l'UNFPA pour l'éducation complète à la sexualité, qui est l'un des cinq piliers de sa stratégie pour les jeunes et les adolescents. Fondées sur les normes en vigueur, les orientations décrivent les étapes nécessaires à l'identification des priorités, la mise en œuvre des actions et l'évaluation des résultats—elles fournissent des exemples nationaux spécifiques ainsi que des outils aux responsables de programmes et aux conseillers techniques.

Plaider en faveur de l'ECS

From Evidence to Action: Advocating for comprehensive sexuality education (IPPF, 2012)

[Des preuves à l'action : Un plaidoyer pour l'éducation complète à la sexualité] Ce document définit l'ECS, répond aux questions les plus courantes, fait le tri entre informations factuelles et fictives, associe une ECS de qualité aux objectifs mondiaux en termes de santé, défend des approches qui partent de l'expérience vécue par les jeunes, établit des liens avec les rapports sur ce qui fonctionne et sur ce qui entrave les objectifs en matière d'ECS et de SDR, et fournit une liste d'activités destinées aux défenseurs de l'ECS.

We Demand More! A sexuality education advocacy handbook for young people (The Pact, 2017) [Nous demandons plus ! Un manuel de plaidoyer pour l'éducation à la sexualité ciblant les jeunes] Cette publication encourage les jeunes à défendre leurs propres droits à une éducation de qualité sur leur santé sexuelle et reproductive (SSR) et les soutient pour qu'ils se chargent de diriger les efforts visant à améliorer l'ECS. Cette publication cible principalement les jeunes eux-mêmes et les organisations dirigées par des jeunes ou qui sont à leur service, mais elle peut également s'avérer utile à d'autres organisations, à des bénévoles ou des activistes qui souhaitent débiter ou renforcer un plaidoyer axé sur l'amélioration de l'éducation à la sexualité.

La liberté de choisir : un guide à l'intention des jeunes activistes et à l'appui du plaidoyer pour l'avortement sécurisé (YCSRR, 2013) Ce guide cherche à rendre autonomes les jeunes qui défendent les droits sexuels et reproductifs en leur mettant à disposition les informations et la contextualisation nécessaires pour devenir des défenseurs solides du droit des femmes à l'avortement. Il propose la perspective des jeunes sur certaines questions clés lorsqu'il s'agit de défendre le droit à l'avortement des filles et des jeunes femmes.

Breaking Ground 2018: Treaty monitoring bodies on reproductive rights (Center for Reproductive Rights, 2018) [Sans précédent 2018 : la position des organes de surveillance des traités sur les droits reproductifs] Ce document résume la jurisprudence issue des organes de surveillance des traités sur les droits reproductifs, plus particulièrement concernant les normes en matière d'information sur la santé reproductive et la

contraception ainsi que sur la santé maternelle et l'avortement. Il a été conçu pour apporter aux experts des organes de traités et aux défenseurs des droits humains des informations succinctes et accessibles sur les normes adoptées par les différents organes de surveillance des traités relatifs à ces droits importants.

Ministerial Commitment on Comprehensive Sexuality Education and Sexual and Reproductive Health Services for Adolescents and Young People in Eastern and Southern Africa (ESA, 2013) [Engagement ministériel

sur l'éducation sexuelle complète et les services de santé sexuelle et reproductive pour les adolescents et les jeunes personnes en Afrique de l'est et australe (AEA, 2013)] Le 7 décembre 2013, les ministres de 21 pays d'Afrique de l'est et australe et leurs représentants se sont réunis pour entériner et adopter l'engagement de l'ONU pour l'Afrique de l'est et australe et ses recommandations pour une action décisive en réponse au VIH et aux difficultés rencontrées par les jeunes en termes d'éducation et de santé. Conscients de l'urgence de la situation à laquelle les jeunes font face, les ministres de l'Éducation et de la Santé se sont engagés à répondre aux réalités qui confrontent les jeunes par un renforcement significatif de l'éducation à la sexualité et des services de santé dans leurs pays respectifs.

Montevideo Consensus on Population and Development (ECLAC, 2013)

[Consensus de Montevideo sur la population et le développement (CEPAL, 2013)] Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont adopté le Consensus de Montevideo sur la population et le développement et ont accepté d'accorder la priorité aux dynamiques de population dans le cadre d'un développement durable, aux questions qui touchent les jeunes

et les personnes âgées ainsi qu'à l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive. Le Consensus de Montevideo a fait l'objet d'un accord lors de la clôture de la première session de la Conférence régionale sur la population et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Informations et fiches factuelles

Comprehensive sexuality education: Knowledge file (Rutgers, 2018)

[Éducation complète à la sexualité : fichier de connaissances] Ce fichier donne un aperçu de la situation en vigueur en matière d'éducation à la sexualité en se concentrant sur l'Europe et les pays en développement. Il comprend une définition de la sexualité et de l'éducation à la sexualité ; des approches de l'éducation à la sexualité à travers le monde et de la politique internationale actuelle en la matière ; un bref historique de l'ECS ; comment travailler dans le cadre d'approches à composantes multiples ; et des processus de qualité, d'évaluation et de mise en œuvre de l'ECS et de son efficacité.

Comprehensive Sexuality Education: What we know (International

Women's Health Coalition, 2015) [Éducation complète à la sexualité : ce que nous savons (Coalition internationale pour la santé des femmes, 2015)] Cette publication examine les données factuelles relatives à l'ECS, ce qui en fait un succès, son impact, les politiques de l'ONU qui la soutiennent ainsi que les principales ressources permettant de développer des programmes effectifs. Elle fournit un aperçu des conclusions d'études présentées dans l'article, « Sexuality Education: Emerging Trends in

Evidence and Practice » de Nicole Haberland et Deborah Rogow dans *Journal of Adolescent Health*, janvier 2015.

Appui au développement et à la prestation de programme

Un Seul Programme (Population Council, 2011) Ce livre propose un argumentaire, un contenu et des exemples d'activités pour placer le genre et les droits au centre du programme pédagogique sur la sexualité et le VIH—à la fois en tant que modules isolés ou intégrés à des sujets comme les relations, la puberté et l'utilisation des préservatifs. Ce livre en deux volumes est aisé d'accès et il a été conçu pour être utilisé de manière flexible de sorte que les éducateurs travaillant dans des situations diverses puissent comprendre facilement le contenu et en extraire le niveau de détail dont ils ont besoin pour satisfaire les objectifs locaux.

Best Practice Toolkit: Abortion education (Brook, 2016) [Boîte à outils des pratiques optimales: éducation à l'avortement] Cette boîte à outils peut être utilisée pour aider les éducateurs à comprendre les buts et les principes d'une pratique optimale en matière d'éducation à l'avortement. Elle comprend des arguments expliquant pourquoi impartir une éducation à l'avortement de qualité ; un cadre qui permet aux éducateurs d'évaluer leur propre pratique ; des orientations en matière d'éducation ; des informations et des outils permettant la planification des cours ; une liste de contrôle pour évaluer les ressources et les services ; des informations factuelles de base sur l'avortement ; des liens vers une documentation

scientifique et factuelle ; et des sources complémentaires d'information et d'orientation en appui à l'enseignement et l'apprentissage.

Comment parler de l'avortement: Un guide pour l'élaboration de messages fondés sur les droits (IPPF, 2015) Ce guide propose des pistes et des conseils utiles sur ce qu'il faut prendre en considération lors de l'élaboration de supports pédagogiques relatifs à l'avortement. Il présente des exemples de messages positifs fondés sur les droits et explique comment éviter l'utilisation des images et des termes susceptibles de favoriser la stigmatisation. Il peut être utilisé par des éducateurs, des activistes, des personnes qui conçoivent des programmes, des professionnels de santé et des politiciens, entre autres, pour contribuer à informer l'élaboration d'un ensemble élargi de supports pédagogiques.

En finir avec la stigmatisation de l'avortement: Trousse à outils pour comprendre et agir (Ipas, 2018) Cette publication a été conçue pour aider les membres de la communauté, les agents de santé communautaire, les activistes, le personnel d'organisations communautaires et d'autres personnes à combattre la stigmatisation dans des circonstances et contextes divers. Les activités qui composent cette trousse à outils sont regroupées en modules thématiques mais les animateurs peuvent définir leur propre programme de stage en choisissant parmi un ensemble varié d'activités celles qui conviennent aux objectifs de la rencontre, aux besoins des participants, au niveau de leurs compétences et au temps dont ils disposent.

Transformation des attitudes face à l'avortement : boîte à outils de clarification des valeurs pour une audience internationale (Ipas, 2014)

Il s'agit d'une ressource à l'usage des formateurs, des responsables de programmes et des conseillers techniques chargés d'organiser ou d'animer des sessions de formation et des ateliers de promotion dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive. Elle apporte aux formateurs expérimentés des informations contextuelles, des supports pédagogiques ainsi que des conseils et des pistes utiles pour organiser des interventions effectives de transformation des attitudes et de clarification des valeurs face à l'avortement.

Mise en œuvre

Professional Learning Standards for Sex Education (Sex Education Collaborative, 2018) [Normes professionnelles d'enseignement de l'éducation à la sexualité (Collectif pour l'éducation à la sexualité, 2018)] Cette publication contribue à l'identification des besoins de développement professionnel et/ou d'assistance technique parmi ceux et celles qui enseignent ou enseigneront l'éducation à la sexualité. La publication est divisée en quatre sections : contexte de l'éducation à la sexualité, dispositions professionnelles, pratiques optimales et domaines de contenu clé.

Comment éduquer au sujet de l'avortement: Un guide pour les pairs éducateurs, enseignants et formateurs (IPPF, 2016) Ce guide présente une approche fondée sur les droits de l'éducation à l'avortement et a été conçu à l'usage des formateurs et éducateurs qui veulent animer des ateliers ou des cours sur l'avortement ciblant des jeunes, plus

particulièrement ceux qui forment des jeunes pour qu'ils deviennent des pairs éducateurs.

Monitoring et évaluation

Évaluation des programmes d'éducation complète à la sexualité : une approche centrée sur les résultats en matière d'égalité des genres et d'autonomisation (UNFPA, 2015) Ce rapport examine et analyse un large éventail d'évaluations portant sur plusieurs programmes d'ECS à différents stades d'élaboration et dans différents contextes et situations dans le monde. Il contribue à l'enrichissement de nos connaissances sur les nouvelles méthodes, les questionnaires disponibles et les instruments qui serviront à de futures évaluations, principalement en ce qui concerne les résultats obtenus en matière d'autonomisation et d'égalité des genres des programmes d'ECS.

Annexe 1: Concepts fondamentaux ou points d'entrée d'intégration du contenu sur l'avortement

Concepts clés des PDIES (2018): RELATIONS INTERPERSONNELLES			
5-8 ANS	9-12 ANS	12-15 ans	15-18 ans et plus
	La stigmatisation limite l'accès à l'information et aux services d'avortement et entraîne des conséquences négatives sur la santé des femmes, des filles et des personnes transgenres ; les avortements non sécurisés et la reproduction contrainte sont des conséquences de mariages d'enfants, mariages précoces ou forcés.	Aborder la stigmatisation de l'avortement et l'influence que les tabous qui entourent la sexualité des adolescents peuvent avoir sur leurs décisions en matière de santé reproductive ; se concentrer sur le droit de décider si et quand on veut devenir parent.	Se concentrer sur le soutien des amis et de la famille au moment de faire part d'informations relatives à la santé sexuelle et reproductive, notamment en matière d'accompagnement ou de soutien en cas d'avortement ; parler de l'avortement comme une option en cas de grossesse non désirée.

Concepts clés des PDIES (2018): VALEURS, DROITS, CULTURE ET SEXUALITÉ			
5-8 ANS	9-12 ANS	12-15 ans	15-18 ans et plus
Établir le lien entre le respect des droits humains et le droit de prendre ses propres décisions par rapport à son corps ; souligner que même si les personnes ont des valeurs différentes, elles ont droit au même respect ; expliquer que les valeurs de la communauté ou de la famille même si elles sont profondément ancrées ne peuvent pas être imposées à d'autres.	Se concentrer sur les droits humains qui comprennent le respect de convictions diverses touchant à la sexualité (y compris à l'avortement) ; souligner que les convictions et les pratiques culturelles, religieuses ou sociales liées à la sexualité évoluent au cours du temps de sorte que ce qui est considéré comme tabou aujourd'hui ne le sera peut-être plus à l'avenir (par exemple l'avortement et la stigmatisation qui y est associée).	Comprendre comment les normes socioculturelles et de genre influencent et définissent les comportements, les convictions et les valeurs des personnes à l'égard de la sexualité, de la grossesse et de l'avortement ainsi que la santé et les décisions individuelles des personnes ; donner des informations sur la législation locale relative à l'avortement, y compris dans les pays où l'avortement est fortement limité (ce type d'information peut contribuer à éviter des avortements non sécurisés).	Donner des informations sur la législation et les politiques relatives à l'avortement dans le pays ; mettre en exergue l'importance d'avoir accès à des informations, une éducation et des services de santé qui soient complets, de qualité et factuels

Concepts clés des PDIES (2018): COMPRENDRE LA NOTION DE GENRE

5-8 ANS	9-12 ANS	12-15 ans	15-18 ans et plus
<p>Insister sur le poids de l'injustice que les normes de genre font subir aux filles et aux jeunes femmes ; souligner la possibilité de faire changer les normes de genre afin de mieux refléter des valeurs d'égalité et de respect et permettre la réalisation des droits humains ; identifier le fait qu'exercer un contrôle sur une personne –notamment des contraintes relatives aux choix de cette personne sur son corps et sa sexualité – est une forme de violence fondée sur le genre.</p>		<p>Énumérer les différentes manières dont les rôles, les inégalités et la discrimination fondés sur le genre affectent les décisions relatives au comportement sexuel, au recours à la contraception et à la planification du parcours de vie ; et parler des grossesses non désirées et de l'avortement.</p>	<p>Faciliter une compréhension de ce qu'est la transphobie qui peut être la cause d'un manque d'accès aux services de santé reproductive et notamment à l'avortement pour les hommes-trans du fait de leur identité ; le genre et les dynamiques de pouvoir ont un impact sur les comportements sexuels et l'accès à l'avortement sécurisé est influencé par l'accès aux ressources financières ; les personnes pauvres sont habituellement les touchées par les avortements non sécurisés.</p>

Concepts clés des PDIES (2018): VIOLENCE ET SÉCURITÉ

5-8 ANS	9-12 ANS	12-15 ans	15-18 ans et plus
	<p>Souligner l'importance de donner accès à des soins complets, y compris des soins d'avortement, aux victimes de violence sexuelle et sexiste.</p>	<p>Indiquer de quelles manières ils/elles peuvent défendre leur droit au respect de leur vie privée et à l'intégrité de leur corps, ce qui implique de pouvoir exercer le contrôle sur sa propre fécondité et sur ses grossesses.</p>	

Concepts clés des PDIES (2018): COMPÉTENCES POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

5-8 ANS	9-12 ANS	12-15 ans	15-18 ans et plus
<p>Toutes sortes de décisions ont des conséquences et il est important pour chacun d'être capable de comprendre et d'envisager ces conséquences avant de prendre une décision de manière autonome ; dans la même situation, une personne peut prendre une décision particulière alors qu'une autre en prendra une entièrement différente ; les personnes peuvent prendre des décisions différentes à différents moments de leur vie.</p>	<p>Montrer comment les médias perpétuent la stigmatisation de l'avortement et donner des exemples sur la manière de transmettre des messages relatifs à l'avortement factuels et fondés sur les droits humains.</p>	<p>Faire comprendre qu'il existe des endroits où les personnes peuvent obtenir un soutien en matière de santé sexuelle et reproductive et indiquer comment et où obtenir des informations fiables sur la santé reproductive et sur l'avortement.</p>	<p>Des opinions négatives et la stigmatisation de l'avortement peuvent influencer la prise de décision des personnes qui se retrouvent enceintes et ne veulent pas poursuivre cette grossesse ; les normes sociales et de genre autour de la virginité, du mariage et de la sexualité peuvent influencer la décision d'une fille ou d'une adolescente d'avoir ou de ne pas avoir d'avortement ; identifier et indiquer les endroits où il est possible d'obtenir des services pertinents ou une assistance en matière de santé sexuelle et reproductive, notamment d'avortement.</p>

CONCEPTS CLÉS DES PDIES (2018): CORPS ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN

5-8 ANS	9-12 ANS	12-15 ans	15-18 ans et plus
<p>Renforcer les concepts d'intégrité corporelle et d'autonomie.</p>		<p>Les opinions religieuses, sociétales et personnelles sur le sexe, la sexualité, le genre et la reproduction sont à distinguer des aspects biologiques ; inciter les élèves à réfléchir et à articuler leur propre perspective sur le sexe, la sexualité, le genre et la reproduction, notamment l'avortement.</p>	

Concepts clés des PDIES (2018): SEXUALITÉ ET COMPORTEMENT SEXUEL			
5-8 ANS	9-12 ANS	12-15 ans	15-18 ans et plus
		Faire des choix en toute connaissance de cause concernant son propre comportement sexuel et les conséquences qu'il peut avoir.	

CONCEPTS CLÉS DES PDIES (2018): SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE			
5-8 ANS	9-12 ANS	12-15 ans	15-18 ans et plus
Souligner le droit de chaque personne de décider si et quand avoir un enfant.	Comprendre l'importance de prendre des décisions en toute connaissance de cause (par exemple, les avantages et les inconvénients, l'impact sur les projets d'avenir) de son comportement sexuel, y compris sur les grossesses non désirées ; corriger les mythes sur les méthodes modernes de contraception et l'avortement ; reconnaître aux femmes et aux filles le droit d'obtenir tous les services et toutes les informations qui peuvent les aider à agir en fonction de leur décision relative à une grossesse.	Méthodes destinées à prévenir les grossesses non désirées ; différences entre contraception d'urgence et avortement médicamenteux sur la base d'informations factuelles, et information sur la manière d'obtenir un counseling et des services de santé reproductive ; préférences et décisions si et quand se trouver enceinte et savoir que des grossesses non désirées peuvent tout de même survenir en utilisant une contraception.	Donner des indications sur le rôle des garçons et des hommes et leur capacité d'être des compagnons attentifs capables de soutenir la prise de décision d'une femme ou d'une fille concernant l'avortement en général ; même lorsqu'une grossesse est souhaitée, il se peut qu'une femme ait besoin de recourir à un avortement et quelle ait besoin du soutien d'un compagnon masculin ; comprendre, que lorsqu'il est légalisé et disponible dans le cadre du système de santé, l'avortement est une option sans danger pour les femmes et les filles qui subissent une grossesse non désirée et que l'avortement non sécurisé quant à lui, présente de sérieux risques de santé ; élaborer et mettre en pratique un plan personnel pour garantir sa propre santé et son bien-être sur la base d'une compréhension de toutes les influences potentielles sur ses prises de décisions sexuelles et y inclure des informations sur les services de santé reproductive et sur l'avortement.



P.O. Box 9990 • Chapel Hill, NC 27515 USA
1.919.967.7052 • www.ipas.org

REJOIGNEZ LE DÉBAT

 [Twitter.com/lpasOrg](https://twitter.com/lpasOrg)

 [Facebook.com/lpasOrg](https://facebook.com/lpasOrg)

 [@lpasOrg](https://instagram.com/lpasOrg)